RAPPORT D'ACTIVITE

2017

Réseau CIVAM
58 Rue Régnault
75013 Paris
01 44 88 98 58

Association fédérative des groupes CIVAM
Reconnue d'intérêt général,
Agréée Entreprise solidaire

Sommaire

AVANT PROPOS **p. 04**

MISSIONS GÉNÉRALES **p. 08**
VIE DE RESEAU CIVAM p. 09
COMMUNICATION p. 12
PORTAGE POLITIQUE p. 14
PARTENARIAT p. 15
FORMATION p. 17
EVALUATION p. 18

PROJETS DES COMMISSIONS **p. 20**
AGRICULTURE DURABLE ECONOME ET AUTONOME p. 22
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET MULTIFONCTIONNALITE p. 30
ACCUEIL ET ECHANGES EN MILIEU RURAL p. 36
TRANSMISSION ET CREATION D'ACTIVITES AGRICOLES ET RURALES p. 41
ACCOMPAGNEMENT p. 48

MOYENS **p. 54**
VIE ASSOCIATIVE DE RESEAU CIVAM p. 54
CONSEIL D'ADMINISTRATION p. 55
MEMBRES DU RESEAU CIVAM p. 56
MOYENS HUMAINS ET ORGANISATION p. 57
MOYENS FINANCIERS p. 59

AVANT PROPOS

UNE PREMIERE ANNEE DE FONCTIONNEMENT

L'année 2017 a été le début d'un nouveau cycle suite à la fusion des 3 anciennes structures (AFIP, RAD et FNCIVAM). Un nouveau fonctionnement a été expérimenté tant par les équipes d'administrateurs que de salariés.

Sur un plan interne, 2017 a été une année de consolidation et de transformation.

La première Assemblée Générale de la nouvelle structure Réseau CIVAM s'est déroulée le 13 juin 2017 et a élu un nouveau Conseil d'Administration pour la piloter. Près de deux tiers des administrateurs ont participé pour la première fois à la vie de la structure nationale. Cet enjeu de renouvellement (ajouté aux défis de la nouvelle organisation) a été une vraie opportunité pour repenser le pilotage politique de Réseau CIVAM. Cette réflexion pour tendre vers un modèle d'organisation plus transversal n'est pas encore finalisée. Il faut trouver un équilibre entre le souhait d'un pilotage partagé, horizontal et les impératifs d'une gestion quotidienne efficiente et contrainte par des calendriers imposés par l'extérieur.

En 2017, dans la continuité des travaux menés lors du processus de fusion, la nouvelle équipe salariée de la structure fusionnée a poursuivi la mise en œuvre de nouvelles manières de travailler et de fonctionner, notamment en introduisant des coordinations plus transversales qui permettent de faire le lien entre les commissions, par exemple sur l'accompagnement et l'évaluation des systèmes.

La consolidation du modèle économique du nouveau réseau mobilise beaucoup d'énergies bénévoles et salariées. La stratégie de diversification des financements commence à porter ses fruits. Elle n'est pas suffisante pour rendre plus robuste la structure nationale. D'autres pistes doivent être étudiées pour conduire à un renforcement des fonds propres, à une amélioration de la trésorerie et à une situation financière plus sereine.

Le projet collectif de Réseau CIVAM issu de la fusion a été marqué par l'émergence de deux nouvelles priorités afin de créer un meilleur lien entre les actions thématiques, de consolider ces travaux, de faire émerger de nouveaux thèmes d'action et de soutenir les actions du réseau : « *Accompagner la transformation des métiers dans la transition agro-écologique, alimentaire et sociale* » et « *Communication, plaidoyer et animation du réseau* ».

N'oublions pas non plus l'organisation des Journées Nationales en novembre 2017 dans le Finistère qui ont également été un temps important d'explorations sur la cohabitation des modèles pour l'ensemble du réseau des CIVAM. Elles furent un succès tant que la participation importante des membres du réseau et des partenaires que par le programme riche de visites et de débats en plénières ou en ateliers.

Enfin, cette année a affirmé l'objectif d'une connexion toujours plus étroite avec les adhérents, notamment les Fédérations Régionales CIVAM. Après une visite de quasiment toutes les Fédérations régionales et un échange lors d'un atelier des Journées Nationales en Novembre 2017, une priorité a été définie pour mettre en œuvre un appui aux adhérents dans leurs dynamiques d'adaptation, de progression et de repositionnement. Il s'agit notamment de réussir les transitions organisationnelles des Fédérations régionales impactées par la réforme territoriale.

Sur un plan externe, 2017 a été une année de reconnaissance paysanne et institutionnelle.

L'année 2017 a été marquée par l'investiture d'un nouveau Président de la République et la mise en place d'un nouveau Gouvernement. L'organisation d'un nouveau projet politique pour l'agriculture a imprégné les travaux de la fin de l'année avec notamment la tenue des Etats Généraux de l'Alimentation et l'écriture des plans de filières. Mais ce projet s'inscrit aussi dans la continuité du précédent, maintenant les chantiers du projet agro-écologique.

De plus, l'année 2017 a aussi été marquée par les premières discussions sur la redéfinition de la Politique Agricole Commune.

Ces événements ont considérablement marqué la seconde moitié de l'année 2017 et ont conduit à une importante sollicitation des structures agricoles et en particulier Réseau CIVAM. Ainsi Réseau CIVAM a adapté ses actions et notamment la mobilisation de bénévoles et d'administrateurs pour répondre au mieux à toutes ces sollicitations et pour établir de nouvelles relations avec les équipes politiques et administratives nommées en mai après les élections présidentielles, en juin après les législatives et en septembre après les élections sénatoriales.

Ce contexte politique a aussi conduit **à un redéploiement des partenariats de Réseau CIVAM** pour répondre plus efficacement et de manière plus coordonnée à ces sollicitations :

- Réseau CIVAM a contribué à la recomposition et à la redéfinition du groupe « Pour une Autre PAC » sur les bases du Groupe PAC 2013. Ce collectif regroupe des associations de développement agricoles (CIVAM notamment, FADEAR, FNAB, Confédération Paysanne...), des ONG de développement international (SOL, CFSI...), des associations environnementales (WWF, Réseau Action Climat, LPO, ...) et a pour objectif de suivre la mise en œuvre de la prochaine réforme de la PAC, d'émettre des avis et des propositions au cours de débats sur le sujet et de coordonner les actions porté par ses membres sur le sujet. Fin 2017, Réseau CIVAM a pris la présidence du collectif « Pour une autre PAC ».

- Les Etats Généraux de l'Alimentation ont aussi conduit à la mise en place d'une plate-forme inter-associative afin de suivre, de coordonner et d'émettre des propositions concertées entre ses membres aux ateliers des EGA. Sur le même principe que le groupe « Pour une Autre PAC », cette plate-forme regroupe des associations de solidarité internationales, des ONG environnementales et des organisations de développement agricole. Cette composition a permis d'assurer une ouverture à la société civile sur les propositions émises lors des EGA.

- Réseau CIVAM a aussi renforcé ses liens avec TRAME et la FNCUMA autour de réflexions et d'émissions de proposition sur l'importance des dynamiques collectives pour réussir la transition écologique et solidaire de l'agriculture.

- Enfin, réseau CIVAM a fortement contribué au travail de refonte du socle commun d'InPACT et à la préparation du Printemps d'InPACT prévu en mai 2018.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activités, **2017 a été marquée par l'aboutissement de dossiers ou d'étapes structurantes, par la poursuite d'actions en cours et par un travail sur l'ajustement du fonctionnement politique et technique de la nouvelle structure** pour répondre au mieux aux besoins des groupes ou aux attentes du projet commun sur la recomposition des modèles agricoles vers des systèmes de production plus économe et autonome, sur la place centrale de l'alimentation dans les politiques agricoles, sur le renouvellement des générations et sur la promotion des campagnes vivantes.

FAITS MARQUANTS 2017

Vie du réseau

Les Journées Nationales organisées en novembre 2017 dans le Finistère ont été un succès**. Plus de 300 participants cumulés sur les 3 journées** ont pu assister aux visites, débattre lors des ateliers ou des plénières, contribuer aux travaux de la structure nationale, formuler des attentes et proposer des actions collectives. Un remerciement particulier pour l'organisation au CIVAM 29 et pour leur soutien aux collectivités locales et régionales. Une publication sur la cohabitation des modèles issue des débats de ces journées nationales sera éditée à la fin du 1er trimestre 2018.

De plus, compte tenu du renouvellement, **un séminaire des administrateurs nationaux** de 2 journées les 10 et 11 octobre 2017 afin de présenter la vision politique et les activités de Réseau CIVAM, de favoriser l'interconnaissance entre administrateurs avec l'équipe, de définir des modalités de fonctionnement de débattre des priorités stratégiques et d'organiser les représentations et définir les référents de projets de Réseau CIVAM.

Partenariats

La collaboration avec le Collectif InPACT a été très soutenue en 2017 avec d'une part la contribution active de Réseau CIVAM **à la rédaction du nouveau socle commun** « *Nous sommes le pôle InPACT* » et d'autre part **l'engagement dans l'organisation du Printemps d'InPACT** prévu du 18 au 20 mai 2018.

En parallèle, Réseau CIVAM s'est engagé dans la définition d'un **nouveau projet éditorial de l'ADIR**. En mai 2017, un scenario partagé à horizon 2018 a été arrêté, ainsi qu'une nouvelle charte éditoriale et un budget prévisionnel dont les principaux éléments sont une nouvelle revue bimestrielle de 40 pages avec un dossier plus conséquent, le développement d'un site Internet pour valoriser les productions de l'ADIR, de ses membres voire de ses partenaires et le maintien de l'activité de prestations.

Enfin, réseau CIVAM a participé **à la relance du Collectif pour une autre PAC** avec la présence régulière de Jacques Morineau et Quentin Delachapelle dans les différents groupes de travail (plaidoyer, communication...). A noter d'ailleurs que c'est réseau CIVAM qui assure la présidence de ce collectif.

Projets

Un nouveau projet est né de la dynamique ADméd (Agriculture Durable en Méditerranée). Depuis juillet 2017, le GRCIVAM PACA, la FDCIVAM 30, la FRCIVAM Occitanie et Réseau CIVAM travaillent ensemble sur la **Fertilité des sols méditerranéens**. Dans un contexte où l'accès aux matières organiques animales est rare, le maintien et l'amélioration de la fertilité de sols pour leur durabilité est essentiel. Plusieurs groupes ADméd se penchent sur cet enjeu et mettent en place des initiatives telles que le compostage de déchets verts de collectivités, l'agroforesterie, la mise en place de couverts… Un projet a donc été rédigé afin de faciliter le partage d'expériences et de diffuser ce type d'initiatives. Il s'articule autour de 4 actions : organisation d'un séminaire sur la fertilité des sols fin 2018 ; accompagnement des initiatives via des journées collectives, formations, voyages d'étude ; mise en place de pratiques et d'organisations territoriales favorisant la fertilité des sols et leur évaluation ; diffusion de ces expériences. La Fondation Good Planet a décidé d'accompagner ce projet pendant 3 ans grâce au soutien financier d'Antargaz-Finagaz.

Les travaux avec le Réseau Action Climat (RAC France) et Réseau CIVAM ont donné lieu à une publication en fin d'année 2017. **Elle a pour objectif de faire la lumière sur l'état des connaissances relatives aux émissions de gaz à effet de serre liées à la fertilisation azotée** et aux politiques et mesures liées, de

décrire de façon complète sept initiatives collectives locales et d'identifier les freins rencontrés et de dégager des recommandations en matière de politiques publiques. Des exemples de groupes CIVAM sont cités dans cette publication (disponible à Réseau CIVAM).

Evénements

Dans la continuité des travaux menés par les anciennes structures sur le genre en agriculture, **Réseau CIVAM a engagé une réflexion sur la question des femmes en agriculture**. Deux rencontres ont eu lieu en 2017 :

- 9 février : réunion avec les membres du projet CARMA et les groupes intéressés par la question des femmes pour une restitution des résultats du projet CARMA, une présentation du recensement des initiatives sur les femmes en agriculture et un point sur les besoins dans le réseau autour de ce sujet.
- 7 décembre : réunion interne avec les groupes intéressés par ces questions, autour de la thématique de la "non mixité". Ce moment d'échanges conviviaux a permis d'asseoir l'intérêt de travailler en commun sur la question des femmes en agriculture et de souligner l'intérêt et la volonté des groupes de mutualiser et de continuer à échanger ensemble.

L'édition 2017 des rencontres nationales **COMEDIE sur la concertation**, qui avait pour thème « Eau et alimentation : quelle place pour la dialogue territorial dans la gestion de ces communs ? », s'est déroulée les 23 et 24 novembre derniers à Poitiers et a accueilli 110 personnes.

Le colloque « Migration et milieu rural » organisé par Réseau CIVAM et Accueil Paysan a réuni une soixantaine de participants les 8 et 9 juin 2017. Ces deux journées ont permis aux membres de nos réseaux de penser collectivement l'accueil des migrants en milieu rural et d'envisager des actions en ce sens. Une publication a été éditée à la suite de ce colloque (disponible à Réseau CIVAM).

Au niveau national

Suite à la modification des statuts qui stipulent que les administrateurs sont dorénavant issus directement des groupes locaux (et plus des Fédérations régionales), ce sont **10 nouveaux administrateurs qui ont rejoint le Conseil d'Administration de Réseau CIVAM**. Quentin Delachapelle est élu président de Réseau CIVAM à l'AG de Juin 2017. En février 2017, Laurie Barant est recrutée pour assurer la coordination « alimentation et concertation », puis en mai 2017, Alexis Meyer est embauché en raison d'une surcharge de travail sur le pôle « systèmes de production économes et autonome » (SPEA). Son contrat été confirmé à durée indéterminée fin décembre 2017.

Visite de Philipe MAUGUIN, PDG de l'INRA chez Jacques MORINEAU (GAEC des Ursules en Vendée) le 22 juin 2018

MISSIONS GÉNÉRALES

VIE DE RESEAU CIVAM

Réseau CIVAM est composé de 130 groupes et fédérations animés par 250 salariés. Réseau CIVAM coordonne la vie du réseau. Il favorise la communication interne, accueille les nouveaux groupes, accompagne les groupes du réseau dans leur développement, organise des réflexions à l'échelon national (renouvellement des administrateurs, pilotage associatif…), participe à la commission paritaire (via ses administrateurs).

Réseau CIVAM assure aussi les missions de veille, prospective, capitalisation et représentation pour le réseau. Réseau CIVAM entend par ses actions permettre au réseau des CIVAM d'être en capacité d'imaginer, de tenter, de créer, de tester des idées et des projets partout en France. Il porte la parole et les idées du réseau des CIVAM. Réseau CIVAM fait le lien entre les différents thèmes traités dans le réseau. Il favorise le respect, la communication, l'interconnaissance et les échanges entre groupes. De par son écoute active, il repère, recense, analyse, diffuse et porte les initiatives et les projets des groupes. Enfin il soutient et accompagne le réseau dans ses évolutions que ce soit dans le fonctionnement ou dans ses sujets d'action. En favorisant l'expression des membres et la construction d'une parole commune, il maintient le sens qui permet à des groupes engagés dans des territoires divers de continuer à faire réseau.

En 2017, Réseau CIVAM :

- a organisé les journées nationales du 14 au 16 novembre 2017 en collaboration avec le CIVAM 29
- a sollicité les besoins et attentes du réseau lors d'ateliers internes le 14 novembre sur la formation, la communication et l'appui organisationnel
- a invité le 15 mai 2017 le comité des régions (qui regroupe les présidents et coordinateurs des fédérations régionales) à une journée d'échanges dont le thème était le fonctionnement du réseau à l'échelon régional et un échange sur le règlement intérieur.
- a proposé un séminaire des administrateurs de 2 journées les 10 et 11 octobre 2017

Salariés référents : David Fimat, Vincent Dulong **Mais aussi** : Ghenima Ait Ouazzou
Administrateurs référents : Conseil d'administration
Financement : CasDAR, FDVA, Opcalim, autofinancement
Représentation : CA de Réseau CIVAM

Pour en savoir plus sur la vie associative et du réseau
Rapport d'activité 2016, rapport d'orientation 2017, rapport financier 2016, compte-rendu de l'Assemblée Générale 2017
Compte rendu du comité des régions du 15 mai 2017 (sur demande)
Compte rendu du séminaire des administrateurs nationaux des 10 et 11 octobre 2017 (sur demande)

Résumé

Accueillies par le CIVAM du Finistère, les Journées nationales des CIVAM, ont eu lieu à Logonna Daoulas du 14 au 16 novembre 2017. « *La cohabitation des modèles de production agricole* », était fil rouge de ces journées, qui sont le moment fort, avec l'AG de la vie du mouvement CIVAM.

Nous avons abordé la cohabitation au regard du contexte breton : la visite du terminal soja du port de commerce de Brest a donné aux participants un regard inhabituel sur l'industrie agroalimentaire. La balade le long de la rade accompagnée par un conchyliculteur a été l'occasion de partager les préoccupations moins connues des « paysans de la mer » et les impacts, moins mis en avant du modèle industriel sur leurs activités. Enfin l'évolution de la structure d'une exploitation laitière pour accueillir une activité en maraichage et une brasserie a été l'occasion d'observer la cohabitation de plusieurs modèles au sein d'un même ensemble et d'interroger une option supplémentaire dans l'évolution des fermes laitière : s'ouvrir à de nouvelles activités.

Les interventions et les débats des participants avaient pour objectif de nourrir et renforcer l'argumentaire des adhérents et celui de Réseau CIVAM en vue dégager un positionnement politique sur le sujet. Trois lignes de tension avaient pour cela été identifiés : la légitimité d'un système industriel, le changement d'échelle des agricultures durables, la pacifique et souhaitable cohabitation des modèles agricoles.
La reprise des échanges, des interventions et des visites, réalisé avec l'ADIR permet d'avoir en commun les clés de lecture et de compréhension. Un préalable qui est nécessaire pour un positionnement clair sur un tel sujet contenu de la polysémie des termes comme « modèle », « système industriel », « cohabitation », et des différents vécus de la cohabitation en fonction de son système de production, de son territoire, du poids de la filière industrielle sur son secteur.. L'élaboration d'un positionnement doit être travaillé et poursuivi sur cette base-là, avec les groupes.

La journée sur la vie du réseau a été axée sur la connaissance et le fonctionnement de la nouvelle association nationale « Réseau CIVAM ». Des ateliers prospectifs sur la communication, les formes de solidarités dans le réseau et la formation ont permis d'imaginer de nouvelles orientations. Celles-ci sont à reprendre et travailler en CA par les pôles vie du réseau, communication et formation. La journée salariés/bénévoles a été l'occasion pour les salariés d'évoquer et d'approfondir le rôle des représentants des salariés au CA national et de réitérer leur souhait d'une journée non opposable pour les salariés du réseau. Les adhérents et administrateurs CIVAM ont notamment échangé sur la spécificité des missions salariées de coordination qui impliquent également une fonction d'animation d'équipe.

L'action en chiffres
300 participants
3 journées de rassemblement à Moulin Mer (29)

Partenaires : CIVAM 29, Conseil Régional Bretagne, Conseil Départemental du Finistère, CdC Landerneau Daoulas, PNR d'Armorique, AGRICA, Centre Nautique Moulin Mer

Plus d'informations :

- le compte rendu des journées nationales (sur demande ou sur site internet): **HTTP://WWW.CIVAM.ORG/INDEX.PHP/ACTUALITES/644-COHABITATION-DES-MODELES-DE-PRODUCTION-AGRICOLE-PAROLES-D-ADHERENTS**
- Vidéo « la cohabitation des modèles de production agricole : ça vous évoque quoi ? Paroles d'adhérents »(lien youtube) : https://www.youtube.com/watch?v=6Z2PeQpVshU

COMMUNICATION

En 2017, la commission « communication » a engagé une réflexion profonde sur l'identité du réseau, ce qui a permis d'éditer la première brochure de présentation de Réseau CIVAM. Elle s'est également engagée, en interne, pour informer et impliquer les groupes CIVAM dans la définition de la nouvelle stratégie de communication de Réseau CIVAM. Ainsi un Conseil d'Administration a permis de définir les raisons qui fondent la politique de communication et les cibles prioritaires. Des travaux collaboratifs ont été ensuite conduits lors de l'Assemblée Générale de Juin et pendant les journées nationales en Novembre. En parallèle, une réflexion sur les outils de communication internes et externes a débuté avec un état des lieux de l'existant. Enfin, Réseau CIVAM est de plus en plus représenté dans les médias, en réponse aux sollicitations des journalistes ou par la publication de communiqués de presse et tribunes (La Croix, Le Pelerin, La France Agricole…).

En 2017, 4 numéros de la **LAD (Lettre de l'agriculture durable**) ont été produits, publiés et envoyés à 1140 lecteurs. Trimestriel papier de 12 pages, la LAD accorde une large place :

- aux témoignages d'agriculteurs en marche vers ces systèmes au sein du Réseau, qu'ils soient installés dans le bocage et les plaines de l'Ouest, en moyenne montagne ou près de la Méditerranée (pages 4 et 5 pour les systèmes pâturants, 6 et 7 pour les systèmes avec cultures) ;
- aux initiatives des groupes du Réseau en matière de SPEA (pages 2 et 3) ;
- aux politiques publiques (pages 8 et 9) ;

S'y ajoutent une page *International*, une page Décodage, Tribune, ou Résultats de recherche (*Echo de la recherche*) et une page pour présenter les nouvelles publications, formations et rendez-vous du Réseau.
La LAD a un comité de rédaction qui se réunit une fois par trimestre au téléphone pour s'accorder sur le sommaire. Fabrice Bouin est le directeur de publication, Antoine Delahais et Maryvonne Blin sont administrateurs délégués et participent aussi à sa relecture. Les autres administrateurs SPEA sont dans la boucle de discussion. Ce comité de rédaction et de relecture ne demande qu'à s'élargir.

7 newsletters intitulées « **La lettre Web de l'agriculture durable** » ont été diffusées à plus de 3 000 organismes et personnes par envoi. Cette lettre informatique régulière permet d'être en prise avec l'actualité pour donner à voir les nouvelles ressources livresques ou vidéos produites par le Réseau (ou les réseaux proches) sur les systèmes de production plus économes et autonomes, et de rappeler les rendez-vous et formations à venir.

De plus **2 newsletters de Réseau CIVAM** ont été diffusées en 2017 à plus de 1500 destintaires.

Salariés référents : Vincent Dulong, Chloé Marie, Jean-Marie Lusson, David Falaise, Laurie Barant
Administrateurs référents : Antoine Delahais, Fabrice Bouin, Nathalie Barthe, Maryvonne Blin (LAD)
Financement : CasDAR, autofinancement
Représentation : ADIR

POUR EN SAVOIR PLUS :

Lettre de diffusion trimestrielle du réseau CIVAM. Inscription en ligne sur www.civam.org
TranRural initiatives : www.transrural-initiatives.org - Abonnement sur demande auprès de l'ADIR
Sur la toile : www.civam.org, www.agriculture-durable.org, www.agriculture-moyenne-montagne.org, www.agricultures-alternatives.com
Revue de presse : http://www.pleinchamp.tv/l-actu-de-l-agriculture/glyphosate-les-civam-assez-d-accord-avec-une-interdiction-dans-trois-ans

COMMUNICATION : DE FERME EN FERME

Résumé

Née en 1993 en Drôme, l'opération est devenue nationale en 2000. Chaque année le dernier week-end d'avril, les fermes ouvrent leurs portes, en s'appuyant sur une charte nationale. Les objectifs sont de promouvoir les métiers et les productions des agriculteur-trice-s, en s'appuyant sur les principes de l'agriculture durable, de favoriser les échanges entre producteur-trice-s et les relations villes campagnes. La FR CIVAM Rhône-Alpes a assuré jusqu'en juin 2017 la coordination nationale (par délégation de Réseau CIVAM), pendant que les structures départementales ou régionales s'occupent de l'organisation locale (communication locale, lien avec les participants).

Les missions de la coordination nationale sont principalement la communication nationale (gestion de l'image, du site internet, relation presse), la gestion administrative (conventions) et la coordination des groupes. Le comité national de pilotage se réunit une fois par an pour faire un bilan et définir les actions à mener. Les perspectives d'évolutions sont de renforcer la communication nationale et d'élargir le réseau de participants. A partir de septembre 2017, la FR CIVAM Rhône-Alpes ne pouvait plus assurer la coordination nationale (départ de la salariée), et la question de la reprise de cette coordination par Réseau CIVAM.

Au regard de l'enjeu en matière de communication vers le grand public et de valorisation des actions des adhérents, le Conseil d'Administration de Réseau CIVAM a donné son accord pour assurer la coordination générale de l'édition 2018 et d'étudier les conditions de la pérennisation de cette mission pour les futures éditions

L'action en quelques chiffres

En 2017 il y a eu 22 départements participants, qui représentent environ 600 fermes, et plus de 300 000 visites. Les chiffres sont en légère augmentation ces dernières années.

Partenaires : GRCIVAM PACA, FRCIVAM Centre, FRCIVAM Occitanie, CIVAM 26, CIVAM 07, CILDEA, AFOCG 01

PORTAGE POLITIQUE

Les CIVAM ont un projet pour les campagnes et l'agriculture. Si ce projet se décline localement par les initiatives des groupes, au niveau national, il s'agit de construire et porter une vision partagée pour faire évoluer les politiques et permettre dans les campagnes un contexte favorable aux initiatives et à une agriculture durable, multifonctionnelle et inscrite dans les territoires. Réseau CIVAM collecte au sein de ses commissions et dans ses échanges réguliers avec le réseau pour capitaliser et contribuer ainsi aux politiques publiques nationales et européennes.

En 2017

A l'invitation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Réseau CIVAM a participé à 3 ateliers des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA). Chaque atelier a fait l'objet d'une petite dizaine de réunions mêlant apports d'intervenants, retours d'expériences et débats en atelier et en plénière. Les CIVAM ont émis plusieurs contributions lors des ateliers : la proposition d'un chèque accompagnement que chaque agriculteur pourrait mobiliser pour s'impliquer dans une dynamique collective, avec un focus sur les dynamiques émergentes (proposition émise conjointement avec TRAME et la FNCUMA), une note collective sur les PSE et une intervention de Benoit Drouin lors de l'atelier 11 sur les dynamiques collectives CIVAM. En parallèle, nous avons également rédigé une note sur les mesures envisageables pour interdire le glyphosate d'ici 2020.

Tout au long de l'année 2017, Réseau Civam a représenté le réseau dans les instances du plan Ecophyto. Les travaux se sont principalement concentrés sur l'animation de l'action dite des « 30 000 » qui vise à créer un effet d'entraînement en engageant 30 000 fermes dans des démarches collectives vers l'agro-écologie à bas niveau de pesticides. Après une année 2016 pendant laquelle cette action a été déployée de façon inégalitaire et désorganisée sur les territoires, 2017 était la première année de mise en œuvre à plein régime. Celle-ci étant décentralisée, Réseau Civam a recueilli, traité les informations puis les a diffusées au réseau pour aider ce dernier à se saisir de cette politique publique en région, pour se doter de moyens pour l'accompagnement collectif vers l'agro-écologie. Réseau Civam a également négocié avec ténacité et succès (relatif) un cadrage national souple facilitant une mise en œuvre pour des missions d'accompagnement du changement. Effectivement, certaines institutions agricoles auraient souhaité imposer de nombreuses normes et procédures chronophages visant à faire de la collecte massive de données et à comptabiliser les bonnes pratiques. Au bilan, 17 projets CIVAM ont été retenus en 2017 pour un financement triennal au titre de l'action des 30 000, et viennent rejoindre les 24 groupes DEPHY.

Salariés référents : Vincent Dulong, Goulven Le Bahers, Alexis De Marguerye
Administrateur référent : CA
Financement : CasDAR, MEDDE, Fondation de France, Fondation Carasso, autofinancement
Représentation : Cabinet du MAA[1], MTES[2], Comité National de l'Installation et de la Transmission, Comité de pilotage et comité d'évaluation de l'Agro-écologie, Comité de pilotage des GIEE, Ecophyto, Cluster herbe du Massif Central, Groupe de travail sur le CasDAR…

POUR EN SAVOIR PLUS :
Sur demande : note de synthèse des propositions CIVAM pour les ateliers 2, 11 et 14 des EGA, cahier de propositions de Réseau CIVAM sur les EGA, note sur l'interdiction du glyphosate d'ici à 2020

[1] Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
[2] Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

PARTENARIATS

La diversité des initiatives portées par les CIVAM permet à Réseau CIVAM de dialoguer avec des partenaires très variés. A son niveau, Réseau CIVAM travaille en partenariat avec les acteurs de l'environnement, du social, de l'économie, de la solidarité et bien évidemment du développement agricole et rural qu'ils soient institutionnels, décideurs, associatifs, fondations, prescripteurs…

Les CIVAM sont ouverts et solidaires et souhaitent une participation éclairée des autres acteurs de la vie rurale. Dans cette optique, Réseau CIVAM, en fonction des chantiers qu'il mène, s'efforce d'y associer des acteurs institutionnels, de la recherche, de l'enseignement et de la société civile.

Les partenariats développés jusqu'à présent par Réseau CIVAM et le réseau sont multiples et variés. Ces partenariats peuvent être contractuels (convention de partenariat, mise en œuvre de projets) ou informels (membres de collectifs, rencontres, échanges).

En 2017

Réseau CIVAM a participé aux travaux des collectifs et des associations dont il est membre ou partenaire : Collectif InPACT, l'ADIR, ITAB, Fonjep, plateforme citoyenne pour la transition agricole et alimentaire, collectif pour une Autre PAC...

Au niveau d'InPACT, quatre chantiers ont été menés. Le premier est une refonte du socle commun (texte qui sera voté à l'AG du 18 mai 2018), le second est l'organisation du Printemps d'InPACT, le troisième sur la formation collective dans nos réseaux et le quatrième sur l'alimentation.

Le partenariat sur les approches collectives en agriculture avec la FNCUMA et TRAME a été conforté au cours de l'année 2017 avec la rédaction d'une tribune collective sur l'innovation sociale ainsi que la rédaction d'une plaquette sur les dynamiques collectives (parue pour le salon de l'agriculture 2018).

Enfin, Réseau CIVAM a participé à la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire. Regroupant cinquante organisations agricoles, rurales, environnementales, de santé, de solidarité internationale, elle a publié les grandes priorités collectives qu'elle souhaite faire adopter dans le cadre de ces Etats Généraux de l'Alimentation.

Salarié référent : Vincent Dulong **Mais aussi** : tous les coordinateurs de Réseau CIVAM
Administrateurs référents : CA
Financement : CasDAR, MTES, Fondation de France, Fondation Carasso, autofinancement
Représentation : CA d'InPACT, CA de l'ITAB, Collectif « Pour une autre PAC », Plateforme EGA…

POUR EN SAVOIR PLUS :
Sur demande : compte rendus des réunions InPACT, plaquette sur les dynamiques collectives (Trame, CUMA, CIVAM), les propositions de la plateforme citoyenne pour la transition agricole et alimentaire, socle commun d'InPACT
Sur Internet : http://www.lafranceagricole.fr/r/Publie/FA/p1/Infographies/Web/2017-03-17/2017%2002%2023%20Tribune%20agriculture%20de%20groupe%20(2).pdf

PARTENARIAT – INPACT

Résumé

InPACT est une plateforme associative issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : l'InterAFOCG, la FADEAR, le Réseau CIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, Terre de Liens, L'Atelier Paysan, Nature et Progrès, le MIRAMAP Solidarité Paysans, et Nature et Progrès.
L'ensemble de ces réseaux s'est regroupé afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation.
Sa mission est de :

- Elaborer et diffuser des références sur l'agriculture durable,
- Accompagner au changement de pratiques,
- Faire la promotion de l'emploi et de l'installation,
- Développer des liens entre agriculture et territoires.

Un travail de fond a été conduit cette année pour rénover le socle commun (valeurs et projet partagé) dans l'objectif de le faire valider par tous les réseaux en mai 2018, lors du printemps d'InPACT

Actions conduites par le collectif en 2017

Formation « Quelles actions pour l'alimentation »
Co-organisée avec le Groupe de Travail Alimentation d'InPACT national, cette journée de formation a réuni les membres des réseaux CIVAM, Terre de Liens, MIRAMAP, InterAfocg, FADEAR concernés par la mise en œuvre d'action autour de l'alimentation et des projets alimentaires territoriaux. Elle a permis un début de mutualisation et de coordination nationale sur ce sujet de l'alimentation.

InPACT Formation
Il a permis de conforter les organismes de formation nationaux membres d'InPACT dans l'application de la **réforme de la formation professionnelle** de 2014. Applicable au 1 juillet 2017 pour la partie « formation des salariés », les échanges ont permis de valider le « Data-dock » pour Fadear, Réseau CIVAM, Inter-Afocg et Terre de Liens. La Fadear et Réseau CIVAM ont proposé leurs formations de salariés aux membres d'INPACT (catalogues ou liste de formations).
L'Inter-Afocg, la Fadear et Réseau CIVAM ont entamé une démarche d'études comparatives pour évaluer les conséquences qu'aurait un **changement d'OPCA** sur les enveloppes financière accordées aux structures ainsi que **les conséquences sur la part d'entre elle qui a un statut d'Organisme de Formation**, suite à la décision draconienne et rapide de supprimer l'enveloppe collective de la formation professionnelle. Une décision doit être prise mi 2018 par chaque Conseil d'Administration sur les suites à donner.

L'action en quelques chiffres :

Le groupe national « INPACT formation » s'est réuni 4 fois en 2017 (janvier, mars, mai, octobre).
Un socle commun « nous sommes le pôle InPACT » réécrit
1 formation autour des Projets Alimentaires Territoriaux qui a regroupé 30 participants

Partenaires :
L'InterAFOCG, la FADEAR, le Réseau CIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, Terre de Liens, L'Atelier Paysan, Nature et Progrès, le MIRAMAP, Solidarité Paysans, et Nature et Progrès

FORMATION

Pilotage des réflexions sur la formation

En 2017, un administrateur référent a été choisi, à l'occasion des journées nationales de Réseau CIVAM (Jean-Claude Moreau). Il a été proposé également à Julie Despujols d'être co-référente (en charge des questions de formation d'agriculteurs). Huit rencontres ont été consacrées par Réseau CIVAM à la formation professionnelle. Les enjeux de la formation professionnelle des salariés CIVAM repérés en 2017 sont les suivants :

- Appliquer la réforme de la formation professionnelle de 2014 :
  - ✓ Les 4 organismes de formation des salariés répondent à la demande minimale (Data-dock).
  - ✓ Améliorer le fonctionnement interne de Réseau CIVAM (simplification administrative)
  - ✓ Consolider la veille en prévision de la prochaine réforme
- Renforcer la viabilité des actions de formation pour les Organismes de Formation :
  - ✓ Améliorer le catalogue de Réseau CIVAM : mutualisation géographique et thématique (14 juin)
  - ✓ Répondre au Catalogue TPE/PME d'Opcalim 2018-2021 (mi-août/fin septembre)
  - ✓ Diversifier les sources de financements par une meilleure connaissance des financements
  - ✓ Mesurer le coût des démarches qualité.
- Faire reconnaitre l'expertise du réseau des CIVAM en diffusant des méthodes et contenus :
  - ✓ Stabiliser les équipes salariées et administratrices dans le réseau (entretenir la motivation)

En 2017

- Mise en place d'un catalogue de formations du réseau des CIVAM (dont Réseau CIVAM) pour diffuser les compétences CIVAM auprès des salariés du réseau
- Diffusion des informations sur le droit à la formation des adhérents d'OPCALIM et des catalogues et formations des OF du Réseau (formation de salariés)
- Validation d'un relais par la structure nationale pour la formation des agriculteurs (Vivéa suivi par la Fadear, transmission d'informations/questions vers le réseau via la Tête de Réseau et vice-versa).
- Accompagnement individualisé aux organismes de formation (OF) du réseau qui en font la demande, que cela concerne la formation des agriculteurs ou des salariés du réseau
- Veille pour permettre aux OF « formation professionnelle des salariés du réseau » de conserver leur droit à dispense de formations à destination de salariés du développement agricole
- Mise en conformité de l'Organisme de Formation Réseau CIVAM avec la réforme 2014 de la formation professionnelle (Data-dock, procédure Vivea)

Salariés référents : David Falaise, Ludovic Mamdy, Vincent Dulong
Administrateur référent : Jean-Claude Moreau, Julie Despujols
Financement : CasDAR, autofinancement
Représentation : OPCALIM, VIVEA INPACT

POUR EN SAVOIR PLUS :
Sur demande : catalogue des formations CIVAM et les comptes rendus des réunions

EVALUATION

Formalisation et diffusion de l'approche évaluation de Réseau CIVAM

Une démarche d'évaluation n'est pas neutre, c'est un outil permettant de mesurer l'atteinte des objectifs que l'on s'est fixés. Cela nécessite donc au préalable une vraie démarche méthodologique, permettant de construire un système d'évaluation adapté à ses objectifs. L'enjeu est de s'approprier cette démarche pour renforcer l'autonomie décisionnelle des acteurs que l'on accompagne. A partir de l'expérience capitalisée depuis de nombreuses années sur l'évaluation des systèmes herbagers, Réseau Civam a formalisé une méthodologie et des outils (diagnostic de durabilité, grilles RAD) à diffuser dans les groupes pour accompagner leurs projets d'évaluation.

En 2017

Cette action s'est traduite concrètement **par des formations et interventions tout au long de l'année**. Une mission spécifique de coordination des travaux d'évaluation à l'échelle du réseau a permis d'initier une dynamique de travail transversale au sein de l'équipe Réseau CIVAM et des interventions au sein du réseau (projets : ADMM, TRANSAé, Accessible, Acction 30000 ; Civam Défis 44, Civam 86). Un chantier a démarré sur le développement de notre approche à travers la diffusion du diagnostic de durabilité, au sein des collectifs de paysans mais aussi dans l'enseignement agricole.

L'année 2017 a été marquée par des échanges poussés sur des actions liées à l'évaluation avec des structures partenaires (WWF, FNAB). Ces échanges pourraient déboucher sur des partenariats pérennes.

Cette expertise sur l'évaluation a été reconnue au sein du PEI avec une intervention à Zagreb lors d'un atelier sur l'évaluation de la durabilité environnementale des fermes et en étant désigné comme référent PEI pour l'évaluation de projets européens.

Observatoire technico-économique des systèmes herbagers

Initialement tourné vers l'élevage bovin (lait et viande) l'observatoire permet de comparer chaque année les résultats comptables d'une centaine d'exploitations herbagères avec des données du RICA.

En 2017, le travail a consisté en :

- la formation des animateurs (3 jours) pour accompagner l'évaluation de la performance des fermes
- la remontée, vérification et capitalisation des données au sein de la base de données : l'observatoire.
- l'analyse et la synthèse sur des échantillons de systèmes herbagers.
- le recueil, le traitement et l'analyse des données Rica
- la rédaction de la synthèse de l'observatoire et d'une étude complémentaire de la collection « Les études de l'obs », qui portait sur l'impact de la taille des structures par actif sur les résultats des fermes. Travail réalisé avec une stagiaire, Lucie Pupin.
- la diffusion des livrables : synthèse (1000 exemplaires), communiqué de presse et en partenariat avec le WWF : un communiqué et une infographie largement diffusés.
- la réponse aux sollicitations médias par le paysan référent : Joël Restif.
- un appui continu aux animateurs pour la maîtrise de la démarche et des outils, la saisie des données, leur analyse et leur valorisation à travers l'accompagnement ou la réalisation de livrables.

Ce travail a reposé sur l'animation d'un comité de pilotage de l'observatoire composé d'éleveurs et d'animateurs de groupes. Ce comité de pilotage est chargé de conduire les analyses des résultats de l'observatoire, construire les messages des livrables, réfléchir à la production d'études complémentaires et répondre aux sollicitations suite à la diffusion des livrables.

Quelques chiffres pour 2017 concernant l'observatoire :

- 244 grilles bovin lait et 5 bovin viande capitalisées dans l'observatoire
- 170 grilles de fermes spécialisées Bovin Lait valorisées pour la synthèse, 239 pour l'étude complémentaire.
- 12 groupes du pôle « agriculture durable Grand Ouest » impliqués dans l'action

L'adaptation des outils utilisés en élevage bovin spécialisé pour des élevages spécialisés en petits ruminants (ovin lait et viande, caprin lait) a démarré en 2017 par l'APABA.

Evaluer autrement les politiques publiques agricoles

En 2017, Réseau CIVAM a poursuivi l'animation du groupe de travail InPACT "Evaluer Autrement les Politiques Publiques Agricoles". Ce groupe de travail s'est donné pour mission de remettre en question le principe de l'évaluation des politiques agricoles et des systèmes de production actuel. Actif depuis 2013, le groupe de travail a contribué à lancer plusieurs études sur la question de l'évaluation des systèmes et l'influences de politiques publiques sur leurs trajectoires. Citons en particulier le projet Fondation de France sur les SPEA en régions de grandes cultures porté alors par Réseau CIVAM en partenariat avec AgroParisTech ou encore le projet « CEP » en partenariat avec l'Idèle et AgroParisTech sur l'évaluation de systèmes pâturants. Un autre projet, porté par l'AFOCG de Vendée avait été lancée sur l'influence de la fiscalité dans les choix technico-économiques des exploitations « Bovin Lait » de Vendée. L'étude n'a pas donné satisfaction et Réseau CIVAM se pose la question de la reprendre pour 2018.

En 2017, plusieurs réunions du groupe de travail ont eu lieu afin de suivre la finalisation et la diffusion de ces études. De nouveaux partenaires ont aussi été intégrés au groupe de travail, c'est le cas de AGTER (association pour Améliorer la Gouvernance des Terres, de l'Eau et des Ressources naturelles).

L'année 2017 a été marquée par l'amorce d'une réflexion sur l'avenir du groupe de travail, sur son articulation avec InPACT et ses réseaux et sur les moyens pour le faire vivre.

Salariés référents : Romain Dieulot, Goulven Le Bahers, Alexis Meyer
Référents : Joël Restif (référent évaluation), Jean-Claude Balbot (Evaluer Autrement), Denis Gaboriau
Financement : MTES, CasDAR, autofinancement
Représentation : InPACT, PEI, comité Rica

POUR EN SAVOIR PLUS :

Sur demande : Comptes rendus des réunions du comité de pilotage « Observatoire », plaquette de l'observatoire technico économique, infographie CIVAM / WWF, comptes rendus des réunions du groupe « évaluer autrement »

PROJETS DES COMMISSIONS

Réseau CIVAM anime des commissions thématiques pilotées chacune par un binôme administrateur référent / coordinateur national. Ces commissions permettent au réseau d'échanger, de construire des positions, de mutualiser, de rencontrer des partenaires, de monter des projets de recherche-action. Il existe à ce jour 4 commissions : systèmes de production économes et autonomes (SPEA), systèmes alimentaires et agricoles territorialisés (SAAT), accueil et échanges en milieu rural (AEMR), transmission et création d'activités (TCA). Les commissions sont ouvertes à tous les membres du réseau (salariés, bénévoles, administrateurs) qui souhaitent travailler sur un thème. A ces commissions nationales, s'ajoute une commission transversale sur l'accompagnement.

Les axes de travail, tout comme les actions à conduire, sont définis collectivement. Les échanges ont lieu au cours de réunions téléphoniques ou physiques, à travers des formations et au moins une fois par an sur le terrain lors des journées de la commission. Ces journées allient visites de terrain, réunions de travail et interventions extérieures. Leur convivialité est l'une des clés qui favorise une bonne dynamique de travail et la fluidité des échanges.

Réseau CIVAM traite les questions techniques au sein de commissions thématiques principalement pour des raisons de structuration des financements et de représentation institutionnelle généralement définie par ces thématiques (installation, agro-écologie...). Cependant, cette structuration n'est pas représentative du travail des agriculteurs sur les fermes, du fonctionnement de nombre de groupes ou de la vision globale et dynamique que nous avons de l'agriculture et des territoires ruraux. Les commissions thématiques ne sont donc pas hermétiques les unes par rapport aux autres. Les échanges entre administrateurs au sein du CA et entre coordinateurs au sein de l'équipe de Réseau CIVAM permettent de faire du lien entre les actions, de mener des actions transversales et de redonner de la cohérence aux travaux menés.

PB
PUNK BIO

AGRICULTURE DURABLE ECONOME ET AUTONOME

En bref

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau fonctionnement de la commission nationale « systèmes de production économes et autonomes » (SPEA) jusqu'alors co-piloté par le RAD et la FNCIVAM. Celle-ci repose aujourd'hui sur trois pôles géographiques (Agriculture Durable de Méditerranée, Agriculture de Moyenne Montagne et Agriculture Durable Grand Ouest) ainsi que sur des groupes de travail transversaux (Systèmes Pâturants, Grandes Cultures, Evaluation…).

Plusieurs événements marquants ont rythmé l'année, à titre d'exemple, les rencontres SPEA en Limousin en septembre sur le thème des Paiements pour Services Environnementaux, la restitution du projet ADMM en avril à Vetagrosup Clermont, le lancement du projet ACCTION 30 000, le lancement du projet ADMed financé par Good Planet, la visite de Philippe Mauguin, PDG de l'INRA, au GAEC Ursule en juin…

Un nouvel animateur-coordinateur a été recruté pour renforcer l'équipe salariée SPEA sur l'évaluation et les Systèmes Pâturants (Alexis Meyer).

Les travaux menés par la commission SPEA ont permis à Réseau CIVAM de contribuer aux débats lors des EGA, sur le glyphosate et dans les dynamiques inter-associatives sur les questions agricoles (Pour une Autre PAC, InPACT…).

Salariés référents : Goulven Le Bahers, Lore Blondel, Maylis Carré, David Falaise, Jean Marie Lusson, Romain Dieulot, Alexis de Marguerye, Mélissa Dumas, Alexis Meyer, Florian Carlet, Didier Gomes…
Administrateur référent : Fabrice Bouin
Financement : CASDAR[3], MTES[4], CGET[5] Massif Central, Feader, Fondation Good Planet, FDVA, autofinancement.

Représentation : Comité de pilotage, comité de suivi et comité d'évaluation du projet Agroécologique du MAAF, Groupe consultatif du MAAF sur les GIEE, Ecophyto, Groupe Technique Permanent sur l'herbe en Massif Central, atelier 11 et 14 des EGA…

Pour en savoir plus :

www.agriculture-durable.org/
http://www.agriculture-moyenne-montagne.org/
http://ad-mediterranee.org/Projet-ADMED

[3] Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural

[4] Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

[5] Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

AGRICULTURE DURABLE : COORDINATION DES SPEA

Résumé

Jusqu'à la fusion du RAD, de la FNCIVAM et de l'AFIP, la commission SPEA était co-pilotée par le RAD et la FNCIVAM. La fusion a posé la question de l'organisation de la commission dans ce nouveau contexte. A la suite des rencontres SPEA 2016 et de la réunion de la commission en mars 2017, une nouvelle organisation a été proposée. Elle repose sur une organisation en pôles géographiques et en groupes de travail transversaux, chacun animé par un binôme salarié-référent paysan. L'année 2017 a donc été la première année de la mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

Les travaux menés en 2017 concernant la coordination et la représentation SPEA :

- **Coordination de la commission :**

Deux rencontres entre les représentants des pôles et groupes de travail ont eu lieu les 23 mars et 18 décembre à Paris. Ces rencontres ont été l'occasion de faire un bilan des actions menées par les différentes thématiques (Grandes Cultures, Systèmes Herbagers, ADMM, ADMED) ainsi que de définir des positionnements communs sur les sujets d'actualités (suivi des politiques publiques...). Plusieurs réunions téléphoniques ont eu lieu tout au long de l'année lorsque des discussions étaient nécessaires pour se coordonner et prendre des positions communes sur des sujets d'actualité.
Deux réunions d'équipe regroupant tous les animateurs de pôles ont eu lieu en 2017.
Une rencontre nationale des groupes SPEA a eu lieu en Limousin les 26 et 27 septembre 2017. Une trentaine de personnes étaient présentes, représentant des groupes de toute la France Les rencontres ont été articulées entre visites d'exploitations, réunion en salle et présentation d'expériences de terrain. Une partie des rencontres a été dédiée à l'animation d'une réflexion sur les Paiements pour Services Environnementaux, sujet d'actualité qui pose aujourd'hui question au réseau CIVAM. Le CR de ces rencontres ainsi que la note préparatoire sur les PSE figure en annexe de ce compte rendu.

- **Représentation**

L'année a été marquée par la tenue des Etats Généraux de l'Alimentation. La commission SPEA y a contribué en participant à l'atelier 11 "Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable" (nos représentants étaient Benoit Drouin et Fabrice Bouin) et en contribuant à certaines propositions pour l'atelier 14 "Préparer l'avenir : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ?" (Où Quentin Delachapelle nous représentait).
L'autre fait marquant a été la contribution de la commission au débat sur le glyphosate en diffusant une note de positionnement largement reprise par nos partenaires et par la presse.

- **Partenariats**

Des partenariats, travaux communs et rencontres ont été menés avec de nombreuses structures agricoles, des ONG, la recherche, l'enseignement agricole... : Greenpeace, FNH, FNE, INRA, TRAME, CUMA, FADEAR... A noter en particulier la participation des travaux de la commission aux plateformes inter associatives dans le cadre des EGA et de la future PAC. Réseau CIVAM a poursuivi l'animation de l'accord cadre qui le lie à l'INRA, avec notamment la visite de Philippe Mauguin, PDG de l'INRA, sur la ferme du GAEC Ursule le 22 juin.

L'action en quelques chiffres :
35 personnes présentes aux Rencontres SPEA en Limousin
26 groupes CIVAM reconnu GIEE

AGRICULTURE DURABLE : AGRICULTURE DURABLE GRAND OUEST (ADGO)

Résumé

Le Comité de pilotage ADGO s'est réuni deux fois en 2017, le dernier s'est déroulé sur la ferme de Joël Restif. Il est ouvert à tous les groupes, mais il est composé à ce jour des groupes CIVAM qui étaient adhérents au RAD. 25 à 30 personnes étaient présentes à chaque fois. Ces réunions ont surtout traité l'organisation suite à la fusion et les thèmes ci-dessous :

- **Systèmes pâturants**
  - ✓ Coordination : veille, diffusion d'info, appui, mise en lien ...
  - ✓ Formations (15 jours ; 36 stagiaires) : systèmes herbager économe (SHE), SHE en bovin allaitant & engraissement à l'herbe (nouveau), rations hivernales, génisses laitières, diagnostic prairial.
  - ✓ PERPeT (projet PEI SOS Protein) : poursuite du projet de recherche-action sur la pérennité des prairies temporaires, avec un observatoire prairial (80 parcelles) et des expérimentations conduites en ferme (80 parcelles) : environ 50 fermes engagées, 6 CIVAM, 2 GAB, 2 fermes expérimentales, Idèle, INRA
  - ✓ Terunic (projet PEI SOS Protein) : suivi de fermes herbagères en démarche d'autonomie protéique ; modules de simulation de changement de pratiques
  - ✓ Casdar HerbValo (INRA, Chambre d'agriculture 53) + FRCIVAM Basse Normandie : outil d'évaluation de l'herbe valorisée
  - ✓ Casdar Redspyce (Idèle) + FRCIVAM Pays de la Loire : systèmes polyculture élevage
  - ✓ Casdar TransAÉ (de 2016 à 2020) : Transformations du travail et transitions vers l'agro-écologie chez les éleveurs de ruminants : 11 groupes engagés ainsi que 3 établissements d'enseignement, 2 domaines d'expé INRA, 8 archétypes de systèmes économes autonomes caractérisés du point de vue du travail, 60 agriculteurs accompagnés, avec l'aide de l'Inra, l'Idele, AgroSup Dijon, InterAfocg.

- **Interventions :**
  - ✓ Diagnostic de durabilité, évaluation & observatoire SHE, SCE, Mission Ecophyt'eau : 50 jours

- **Publication (hors LAD)**
  - Patur'agenda 2017 : 4e édition, à nouveau enrichie. Plus de 1000 acheteurs. Autofinancement avec la publicité ciblée. Et planning de pâturage 12 mois. Voir http://www.agriculture-durable.org/ressources/paturagenda/
  - La granjafoin : page qui répertorie les offres et demandes de fourrages. Voir http://www.agriculture-durable.org/la-granjafoin/
  - 6 newsletters « La lettre web de l'agriculture durable » ont été envoyées

Partenaires : Enseignement agricole, INRA, IDELE, CIVAM, GAB, ADEME, Chambres d'agriculture, organismes agricoles étrangers (belges, allemands…), pôle agronomique ouest, ACTA

AGRICULTURE DURABLE : AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE (ADMM)

Résumé

« *Les agriculteur-rice-s du réseau ADMM souhaitent faire évoluer leurs savoirs faire et pratiques dans leurs fermes vers une agriculture plus viable, d'un point de vue économique, mais aussi dans son rapport au travail, et qui ait plus de sens dans son lien aux animaux, au territoire, à la qualité des produits… Cette approche, c'est aussi faire de la montagne un contexte, positif, pas une contrainte.* » Cédric Deguillaume, journée d'échanges Massif Central, 4 avril 2017 à VetAgroSup à Lempdes.

En 2017, les partenaires du projet ADMM en Massif Central ont poursuivis leurs actions d'accompagnement et de capitalisation, autour des groupes de travail définis.
Les actions du réseau ADMM en Massif Central se sont poursuivies, structurées autour de plusieurs groupes de travail :

- ✓ Santé animale, avec la finalisation d'un recueil d'expériences « Approches d'expériences de la santé animale _ Témoignages d'agriculteur/trice-s du réseau Agriculture durable de Moyenne Montagne », publié et diffusé courant 2017.
- ✓ Engraissement à l'herbe et qualité de la viande, avec la rédaction d'un dossier dans le Bulletin de l'ADMM N°4 « *La finition au pâturage, une mode ou une pratique d'avenir ? » paru en juillet 2017.
- ✓ Evaluation, avec la réalisation de diagnostics de durabilité et des consommations énergétiques pour l'accompagnement des agriculteurs du Massif Central et la diffusion des expériences sous forme de portraits de ferme et de témoignages, diffusés dans les Bulletin de l'ADMM et sur le site internet www.agriculture-moyenne-montage.org.

Le 4 avril 2017 le réseau ADMM a organisé une journée d'échange sur l'agriculture économe et autonome sur le Massif Central. Cette journée, co-construite par l'ensemble des acteurs du réseau et en partenariat avec des intervenants avec lesquels nous travaillons a permis d'exposer un certain nombre de travaux menés par le réseau depuis 2015 et de tirer un premier bilan de la période 2015-2017. Quelques 130 personnes ont participé à cette journée : agriculteurs, institutions, agents de développement des parcs, des collectivités territoriales, d'associations naturalistes et environnementalistes, des chercheurs, des enseignants et de nombreux étudiants.
Par ailleurs, le réseau ADMM poursuit sa participation au Conseil Scientifique et Technique du cluster herbe en Massif Central, qui regroupe des acteurs du développement et de la recherche : CGET Massif Central, DRAAF, Chambres d'agriculture, Parcs, conservatoires botaniques et d'espaces naturels, pôle bio, pôle AOP, ISTEA, INRA…

L'action en quelques chiffres

5 jours de comité de pilotage et comité technique sur le Massif Central
1 Bulletin de l'ADMM en juillet 2017, dossier « Finition au pâturage, une mode ou une pratique d'avenir »
18 vidéos en ligne, issues de la journée d'échange Massif Central du 4 avril 2017
23 portraits de ferme finalisés par les partenaires locaux

Partenaires

FRCIVAM Auvergne et Cant'Adear, FRCIVAM Languedoc-Roussillon, FRCIVAM en Limousin, FRCIVAM Rhône-Alpes et FDCIVAM 07 et Adear 42, Apaba, Solagro.

Financements

DRAAF Auvergne, CGET Massif Central, conseil Régional AURA, CASDAR

AGRICULTURE DURABLE : AGRICULTURE DURABLE MEDITERRANEE (ADMED)

Résumé

La dynamique ADméd, visant à favoriser les échanges inter-groupes entre les régions PACA et Occitanie et à mettre en lumière des systèmes de production économes et autonomes propres au contexte méditerranéen, s'est poursuivie en 2017. Des temps de réflexion entre administrateurs et salariés ont permis cette année de dégager une définition et un texte communs sur ce que sont les agricultures durables en méditerranée et sur ce que représente le pôle ADméd.
La rédaction d'un nouveau projet sur la Fertilité des sols méditerranéens entre le GRCIVAM PACA, la FDCIVAM 30, la FRCIVAM Occitanie et Réseau CIVAM a permis de renforcer les échanges des groupes autour de cette thématique phare et définir des actions communes à mettre en place en 2018 (séminaire, journées de partage d'expériences et visites croisées). Ce projet a démarré en juillet 2017 et durera 3 ans ; il est accompagné par la Fondation GoodPlanet.
Une newsletter a également vu le jour en 2017 : cette *NewsADméd*, interne au réseau, a pour 1er objectif de favoriser l'interconnaissance des groupes et de leurs thématiques de travail afin de faciliter leur mobilisation pour des échanges inter-régionaux.
2017 a aussi été la 1ère année de mise en place d'un groupe d'échanges entre animateurs des 2 régions, qui va se poursuivre dans les années à venir afin de renforcer les liens et d'appuyer les animateurs dans leur travail.
Le site internet http://ad-mediterranee.org/ quant à lui continue d'être alimenté par les actualités et les productions des groupes (formations, journées de communication, fiches expériences…).

L'action en quelques chiffres

1 Comité de pilotage organisé à la FD CIVAM du Gard en avril 2017
1 Conseil d'Administration croisé entre administrateurs du GR CIVAM PACA et de la FRCIVAM Occitanie
2 newsletters ADméd (septembre et décembre 2017)
2 journées de restitution de travaux et projets en PACA : CASDAR « Fertilité des sols en maraîchage diversifié » le 22/02/2017 ; restitution des travaux des différents groupes de paysans sur la valorisation des matières organiques fin 2017
8 Journées d'échanges, visites et formations dédiées aux systèmes agroforestiers et à l'arbre en PACA ; 2 jours de formation sur l'agroforesterie dans le Gard
5 journées de formation dédiées à la fertilité des sols dans le Gard

Accompagnement de collectifs :

- ✓ 3 en PACA : GIEE « Organisation collective en Luberon » ; GIEE dédié à la valorisation des déchets verts autour de la commune de Lauris (nouveau groupe) ; Groupe Valorisation de la MO locale
- ✓ 2 dans le Gard : Civam Humus ; groupe Sud Gard ; 5 essais de plateformes de compostage suivis
- ✓ 2 collectifs de viticulteurs accompagnés par la FR Occitanie dans l'Hérault, dont 1 groupe Dephy
- ✓ 2 autres dynamiques dans les Pyrénées Orientales (compostage) et l'Aude (viticulteurs)

Partenaires
GR CIVAM PACA, FR CIVAM Occitanie, FD CIVAM du Gard

AGRICULTURE DURABLE : GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX

La nouvelle organisation de la commission SPEA cherche à développer les actions inter-pôles et a mis en place des groupes de travail transversaux sur certaines thématiques. L'objectif de ces groupes est de favoriser les échanges et de croiser les approches sur des sujets qui sont traités au sein de chaque pôle géographique. Cela permet de croiser les solutions aux problèmes que chacun se pose, de décloisonner les actions et de dynamiser la vie associative.

Deux groupes de travail thématiques transversaux sont aujourd'hui actifs : Systèmes Pâturants et Systèmes de Culture Economes.

Résumé des actions transversales 2017 :

Systèmes Pâturants :

- Organisation et animation du séminaire santé animale (14 et 15 décembre 2017), avec construction d'une méthodologie d'accompagnement de l'approche globale en santé animale.
- Mise en place de réunions téléphoniques régulières de debriefing « outils & méthodes » en systèmes allaitants

Systèmes de cultures économes :

- Diffusion de l'outil Mission Ecophyt'eau auprès du réseau et des partenaires de l'enseignement et du développement agricole en partenariat avec le CIVAM du Haut Bocage : 56 animateur-trice-s, 36 enseignant-e-s de lycée agricole et de MFR, 71 outils vendus en 2017. Sur les 150 exemplaires édités, 118 étaient vendus fin 2017, le CA a donc décidé de rééditer l'outil en 2018.
- La mise en réseau des groupes Culture économes CIVAM entamée en 2016 s'est poursuivie sur 2017 avec la programmation d'un séminaire des animateurs en janvier 2018.

AGRICULTURE DURABLE : FERTILISATION DES SOLS (RAC FR)

Présentation / enjeux
En mars 2017, le Réseau Action Climat en partenariat avec Réseau CIVAM a lancé le projet "Émissions de gaz à effet de serre et fertilisation azotée : initiatives collectives territoriales".

Ce projet, qui a pris fin en mars 2018 avait pour objectif de réaliser une publication faisant l'état des lieux de l'impact de la fertilisation azotée (notamment minérale) sur le climat tout en présentant des initiatives locales permettant de répondre à ces enjeux tout en gagnant en autonomie pour les acteurs locaux.
La publication est maintenant disponible et diffusée auprès des groupes CIVAM et de nos partenaires.

Principales actions en 2017

Les principales actions en 2017 ont consisté en la recherche d'expériences remarquables dans le réseau des CIVAM pouvant servir de support à une fiche de présentation dans la publication et en la rédaction de ces fiches. 3 initiatives ont fait l'objet de ce travail au sein du réseau des CIVAM sur un total de 6 actions présentées :

- ✓ le CEDAPA (Côtes d'Armor) sur le thème de l'accompagnement collectif pour diminuer les apports de fertilisants azotés minéraux en développant les prairies associant graminées et légumineuses.
- ✓ le CIVAM de l'Oasis (Marne et Aube) dont trois agriculteurs ont mis en place un système d'échange paille-fumier-digestat autour d'un méthaniseur à l'échelle de leur territoire.
- ✓ le CIVAM Humus (Gard) sur la mise en place de compostage collectif de déchets verts à la ferme en partenariat avec la communauté de commune du Pays de Sommières.

La publication a été finalisée début 2018 et a donné lieu à un débat pour son lancement avec divers parties prenante du milieu agricole le 15 février à Paris.

La publication est téléchargeable ici : https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2018/02/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-fertilisation-azotee_initiatives-collectives-et-territoriales.pdf

L'action en quelques chiffres
6 initiatives présentées dont 3 issues du réseau CIVAM

Partenaires :

- RAC France
- CEDAPA, OASIS, FRCIVAM 30, CIVAM HUMUS

Financements
MTES, MAA, ADEME

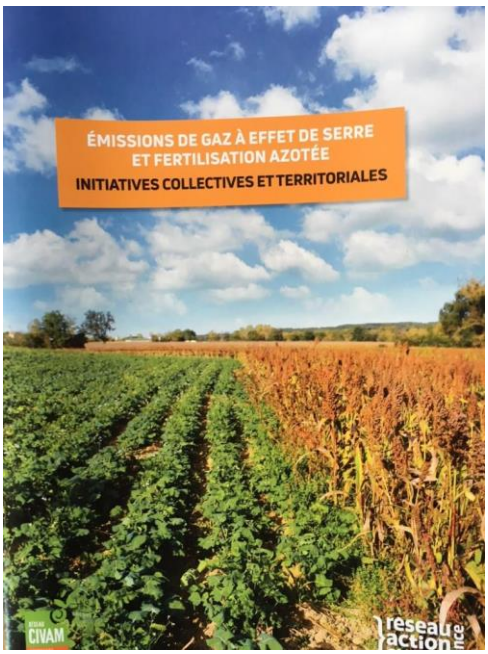

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET MULTIFONCTIONNALITE

En bref

La Commission SAAT, jusqu'à lors copilotée par la FNCIVAM et l'AFIP, devient l'une des 4 commissions de nouveau Réseau CIVAM après la fusion. Une nouvelle animatrice-coordinatrice, Laurie Barant, a été recrutée pour remplacer l'une des deux pilotes et assurer la co-coordination de la Commission avec Chloé Marie.

L'année a été riche et rythmée par un ensemble de rencontres (journées d'été de la Commission SAAT en juillet autour de la concertation et des Etats Généraux de l'Alimentation, journée de travail en mars), de projets (lancement des forums de territoire sur le Châtelleraudais, l'Auvergne et XX, préfiguration de la formation aux élus sur démarches alimentaires de territoire, lancement du projet COMEDIE, premier groupe d'échanges entre pairs sur l'alimentation), de formations (une formation autour des PAT en novembre avec le groupe de travail alimentation d'INPACT) et de séminaires (rencontres de la concertation COMEDIE).

Tous ces éléments ont contribué à renforcer la dynamique existante et d'affiner le projet politique autour de la thématique de l'alimentation, afin de contribuer notamment aux Etats Généraux de l'Alimentation (participation à un atelier sur les dynamiques collectives et rédaction de fiches de contribution).

Ce fut également une année de décloisonnement, avec le lancement d'un chantier inter-commission (SAAT et TCADT) sur les forums de territoire, de renforcement de partenariats autour de questions stratégiques, comme la concertation, et de rapprochement avec des structures travaillant sur les questions d'alimentation (IUFN).

Salariées référentes : Chloé Marie, Laurie Barant
Administrateurs référents : Benoît Porteilla, Thierry Lemaître
Financement : Casdar (PNDAR et AP Innovation et Partenariat), OPCALIM, Fondation de France, Fondation Carasso, autofinancement

Représentation : Groupe de concertation pour les Projets alimentaires Territoriaux (MAAF-DGAL), Réseau National pour des Projets alimentaires Territoriaux partagé et co-construits (RnPAT – Terres en Ville et APCA), atelier 2 des EGA...

Pour en savoir plus :

Sur demande : publication » Replacer l'alimentation au cœur des territoires », comptes rendus des réunions de la commissions SAAT
Le site www.civam.org – Systèmes Alimentaires et Agricoles Territorialisés

..

SAAT : COORDINATION DE LA COMMISSION

Résumé

Avec la fusion et le départ d'une des salariées, la coordination de la Commission SAAT a légèrement évolué, sans qu'il n'y ait de changement majeur. L'organisation pré-fusion a été conservée, avec une animation de la Commission assurée par un binôme de salariées appuyé par un administrateur référent. Si une bonne dynamique a pu être trouvée entre les coordinatrices et avec les groupes, l'année a été marquée par quelques difficultés liées à un changement d'administrateur référent et des périodes sans administrateur référent, ce qui posait des problèmes de portage politique. L'objectif de la Commission SAAT pour l'année suivante est bien de pouvoir mobiliser plus largement des administrateurs dans le réseau autour de la question de l'alimentation pour conforter la dynamique en cours. Bien que la Commission n'ait pu se réunir en fin d'année, elle a maintenu un lien fort au travers d'échanges téléphoniques et de rencontres dans d'autres cadres proposés par les actions en cours. La Commission a poursuivi son travail avec le groupe de travail alimentation d'INPACT, le RNPAT et le RMT Alimentation Locale.

Principales actions en 2017

Dans le cadre du projet COMEDIE, autour de la concertation, Réseau CIVAM a participé à l'organisation et l'animation des rencontres de la concertation COMEDIE en novembre 2017, qui ont rassemblé 110 personnes, autour de l'eau et de l'alimentation.

Les 4, 5 et 6 juillet à Buoux, Les journées d'été de la commission SAAT

Rencontre thématique, temps collectif d'échange et de co-construction, les journées d'été de la commission SAAT ont réuni cette année une vingtaine de personnes, salariés et administrateurs confondus avec pour thème central « la concertation au service de l'alimentation », animé par Geyser. Ces journées ont également permis de dessiner le projet politique de la Commission sur l'alimentation afin de nourrir les Etats Généraux de l'Alimentation qui ont démarré en juillet 2017 et de lancer le groupe d'échanges de pratiques entre pairs "SAAT" qui s'intègre dans l'axe "accompagnement" de Réseau CIVAM.

Accompagner les groupes locaux dans l'émergence de dynamiques alimentaires sur les territoires

Un chantier important sur les forums de territoire a été mené tout au long de 2017, en lien étroit avec Ludovic Mamdy de la Commission TCADT. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet COMEDIE, financé par la Fondation de France et conduit en partenariat avec Geyser, l'Ifrée et l'URCPIE Auvergne Rhône Alpes. Il a permis d'accompagner 3 groupes (FRCIVAM Poitou-Charentes, CIVAM du Carroir, FRCIVAM Auvergne) dans la mise en place d'un dialogue territorial autour de l'alimentation sur leur territoire. L'action se poursuit en 2018.

L'action en quelques chiffres

2 rencontres de la Commission SAAT en mars et en juillet
3 territoires accompagnés dans le montage de forums de territoire
1 séminaire autour de la concertation (110 personnes présentes)
1 publication autour des Systèmes Agricoles et Alimentaires Territorialisés, imprimée en 500 exemplaires

Partenaires

GRCIVAM PACA, FRCIVAM Occitanie, FRCIVAM Poitou-Charentes, FRCIVAM Bretagne, FRCIVAM Auvergne, CIVAM du Carroir, CIVAM de la Drôme, BLE, ADAR CIVAM, AFIPAR, Geyser, COMEDIE, Ifrée, URCPIE Auvergne Rhône-Alpes, INPACT, RNPAT, RMT Alimentation Locale

Financements

Casdar, Fondation de France

Résumé

Réunis pendant 3 ans (2014-2017) autour du projet MAGPRO - clés de réussite et impacts territoriaux des magasins de producteurs, 18 partenaires dont 12 structures de développement agricole et rural, 3 établissements d'enseignement agricole et 3 laboratoires de recherche ont choisi d'explorer ce mode de commercialisation en plein essor avec pour objectif de produire des repères techniques, économiques, stratégiques, financiers et organisationnels permettant de favoriser le développement des magasins de producteurs.

Principales actions en 2017

Arrivé dans sa dernière année, le projet MAGPRO s'est particulièrement concentré sur la capitalisation et la mise en forme de toutes les données récoltées dans des livrables divers (vidéos, guides, fiches techniques, etc.) à destination des agriculteurs, des accompagnateurs, des élus et de l'enseignement agricole.
Les premiers mois de l'année ont été consacrés à la finalisation de l'analyse des données récoltées et à la collecte des dernières données nécessaires à la production des livrables. Le premier semestre a permis de préparer le travail de rédaction, de relecture et de mise en forme des divers documents produits dans le cadre du projet. Une réunion de travail a été organisée le 1er afin de réunir l'ensemble des partenaires et le prestataire en charge de la qualité des livrables (mise en lien avec la graphiste, relecture, mise en cohérence, etc.) afin d'organiser le chantier "production des livrables".
Le second semestre a quant à lui été dédié d'une part à la rédaction des différents guides et fiches, au tournage des vidéos de sensibilisation et de formation à distance, à la relecture des documents et à leur mise en page avec la charte graphique élaborée par la graphiste, d'autre part à la préparation du séminaire final prévu pour janvier 2018 à Poitiers.
2017 a également été l'année de relance du volet territoire, qui a subi quelques difficultés, notamment dans son pilotage, repris par Réseau CIVAM. Un stage sur l'effet multiplicateur a permis de travailler sur l'impact économique des magasins de producteurs sur les territoires et est venu compléter les travaux des partenaires.

L'action en quelques chiffres
4 guides
13 fiches outils
10 vidéos
1 prestation de graphisme
1 prestation d'accompagnement à la qualité des livrables
1 stage autour de l'effet multiplicateur des magasins de producteurs

Partenaires
TRAME, Interafocg, AFIPaR, FRCIVAM Bretagne, CIVAM Finistère, Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes, Terre d'envies, Terroirs 44, Association des Boutiques paysannes de Languedoc-Roussillon, FRGEDA PACA (via Trame), EPLEFPA Les Sicaudières, EPL Valdoie, CEGAR, INRA SAD UMR Innovation, Groupe Sup de Co Montpellier laboratoire MRM, laboratoire RURALITES-Université de Poitiers, Bergerie Nationale, Boutique gourmande des lycées agricoles (GIE des exploitations des lycées agricoles), Réseau ALIMENTATION de la DGER - BIPI- BDAPI

Financements
CASDAR

SAAT : ACCECIBLE - ACCES A L'ALIMENTATION POUR TOUS

Résumé

Dès 2012, la réforme de la politique agricole commune, a soulevé au sein du réseau CIVAM la question de l'aide alimentaire et de son financement. Réseau CIVAM a alors mis en avant la nécessité de dépasser le raisonnement en termes d'aide alimentaire et de travailler sur l'accès à l'alimentation pour tous.

Dans la continuité de ces réflexions, Réseau CIVAM a réuni autour d'elle des partenaires de l'action sociale, du développement agricole, ainsi que de la formation et de la recherche et posé les bases d'un projet de trois ans sur le sujet.

Principales actions en 2017

L'action du projet ACCECIBLE se déroule autour de 3 axes :

1. Pour comprendre de quelle manière les initiatives existantes tentent de répondre à la question de l'accès à l'alimentation pour tous et les freins qu'elles rencontrent, les partenaires du projet ont finalisé en 2017 un travail d'analyse d'initiatives articulé autour de quatre dimensions (autonomie, participation, prise en compte de la question agricole et qualité). Cette analyse contribuera à alimenter la conception d'un outil d'autodiagnostic construit comme un outil d'animation à destination des acteurs impliqués dans les initiatives.
2. Les partenaires de terrain ont engagé quant à eux un tour des initiatives. L'objectif ? Echanger, mutualiser, se questionner pour avancer sur l'expérimentation de nouvelles formes de partenariats et d'initiatives visant à favoriser l'accès de tous à l'alimentation durable
3. Le travail de valorisation des acquis du projet a été initié en particulier par la construction de modules de formation à destination des futurs travailleurs sociaux et des futurs agriculteurs, et la réalisation d'un long-métrage.

L'action en quelques chiffres

18 partenaires ; 6 terrains d'expérimentation
681 722 euros de budget dont 348 972 euros financés par le CasDAR

Partenaires

FRCIVAM Bretagne, CIVAM du Finistère, FRCIVAM Auvergne, FRCIVAM Occitanie, FNAB, ARDEAR Rhône-Alpes, Paniers Marseillais, GESRA, UNCCAS, CCAS d'Aunis Sud, Fondation Armée du Salut, Palais de la femme, Institut régional du travail social de Languedoc-Roussillon (IRTS), CREAM EA 2038 de Montpellier 1, INRA (UMR Innovation), Chaire Unesco Alimentation du Monde, CFPPA de Bourg en Bresse, CFPPA de Segré, EHESS, (UMR Dynamiques rurales)

Financements
MAA ; Fondation Carasso ; Enveloppe parlementaire

Résumé

Né en 2000, sous l'impulsion de l'AFIP et de Geyser, le programme Comédie, largement financé par la Fondation de France, a pour objectif de promouvoir les initiatives de concertation et de dialogue territorial multi-acteurs dans les domaines de l'environnement et du développement local et de renforcer les capacités d'intervention et de conduite de concertation des acteurs non professionnels de ce secteur. Un appel à projets de la Fondation de France permet au programme de poursuivre ses actions sur 3 ans, entre 2017 et 2019, autour de plusieurs volets : valorisation des projets de concertation soutenus par la Fondation de France, site internet COMEDIE, recherche action, organisation de rencontres. Réseau CIVAM est impliqué sur l'organisation des rencontres de la concertation qui ont lieu tous les 2 ans (2017 et 2019) et sur l'un des pans de la recherche-action, sur les questions d'alimentation dans les SAAT.

Principales actions en 2017

- **Rencontres nationales COMEDIE**

L'édition 2017 des rencontres nationales COMEDIE sur la concertation, qui avait pour thème « Eau et alimentation : quelle place pour la dialogue territorial dans la gestion de ces communs ? », s'est déroulée les 23 et 24 novembre derniers à Poitiers. Réseau CIVAM était présent en qualité de partenaire de l'association COMEDIE et a participé à l'organisation de ces journées, dans la continuité des travaux antérieurs de l'AFIP sur la concertation. Cinq groupes CIVAM se sont également rendus à ces rencontres, en tant qu'intervenants ou bien participants actifs. Trois d'entre eux ont témoigné lors de la première journée sur des thèmes aussi variés que la gestion de la qualité de l'eau à l'échelle d'un bassin (Pascal Aubrée de la FRCIVAM Bretagne), que la mise en place d'une filière locale (Alice Mulle de la FRCIVAM Occitanie) ou encore que l'approvisionnement de la restauration collective Anne-Claude Moisan-Lefebvre de l'ADAR CIVAM). Ces journées corroborent les interrogations qui ont émergé lors des journées d'été de la Commission SAAT en juillet 2017 sur, d'une part, l'utilité de l'outil « concertation » dans la mise en place d'actions impliquant des acteurs divers sur les territoires et, d'autre part, la posture et la position du réseau CIVAM sur l'animation de dispositifs de concertation.

- **Recherche-action**

Réseau CIVAM est impliqué dans le volet "alimentation" de la recherche-action prévue dans le programme COMEDIE. Plus qu'une recherche-action, il s'agit davantage d'une exploration qui vise à analyser la place de la concertation dans les démarches alimentaire de territoire. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'URCPIE Auvergne Rhône-Alpes, qui s'appuie sur son dispositif "Osons Agir" pour mener cette recherche-action.

L'action en quelques chiffres

1 séminaire à Poitiers réunissant 110 personnes, 5 groupes CIVAM ayant participé
1 recherche-action en cours sur les chantiers des 3 forums de territoire

Partenaires

Geyser, Ifrée, URCPIE Auvergne Rhône Alpes, Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne, Fondation de France, AFIPAR, FRCIVAM Auvergne Rhône-Alpes, FRCIVAM Poitou-Charentes, CIVAM Carroir

Financements

Fondation de France, Casdar

ACCUEIL ET ECHANGES EN MILIEU RURAL (AEMR)

En bref

La commission AEMR accompagne la mise en place de projets d'accueil à la ferme à travers des partenariats avec diverses structures éducatives et/ou sociales. Elle propose des formations, construit et diffuse des outils d'aide aux projets, des références. Elle anime aussi la réflexion sur le sens de ces accueils, leur place dans l'activité agricole et leur contribution à l'économie et l'autonomie des pratiques promues par le réseau. Plus largement, elle interroge la fonction sociale qui participe à la durabilité en agriculture. En 2017 elle a enrichi ce travail d'une réflexion sur l'accueil des demandeurs d'asile sur les territoires ruraux.

En lien étroit avec la commission SAAT, et grâce l'expérience acquise au contact des structures sociales, mais aussi aux réflexions menées sur la pauvreté en rural, elle contribue aux travaux sur de l'alimentation des plus précaires (AcceCible).

Par ailleurs la commission AEMR a, depuis 2013, élargi son domaine de réflexion à l'ensemble des activités de diversification agricole tournées vers les services. Elle a produit différentes références sur la multifonctionnalité de l'agriculture, et continue d'animer une réflexion nationale, de former et d'outiller les groupes CIVAM pour mieux appréhender les enjeux qui y sont liés. Un important chantier sur les statuts des activités de diversification a donné lieu en 2017 à la publication du Guide juridique de la diversification agricole, écoulé à 500 exemplaires entre avril et décembre 2017. Ce chantier sur la diversification a permis d'engager des réflexions sur l'accompagnement des porteurs de projets en lien étroit avec la commission TCA.

Administrateurs référents : Pierre Baudéan, Jean-Claude Balbot
Salariées référentes : Mélanie Théodore, Corinne Mellet-Esnouf
Financements : AFE, Fonds de dotation Lecordier, Fondation Louise Roulin, CasDAR, Réserve Parlementaire

Pour en savoir plus :

Compte-rendus des rencontres et des formations de la commission AEMR (sur demande)
Guide « Pratiquer l'accueil social à la ferme et en milieu rural » CIVAM – Accueil Paysan (sur demande)
Guide "Diversification agricole, guide juridique à destination des porteurs de projet" (40€)
Guide "Fixer son prix en accueil social, éléments de réflexion à destination des accueillants" (sur demande)
http://accueilpedagogiquealaferme.fr
www.accueil-social-a-la-ferme.fr

AEMR : COORDINATION ACCUEIL ET ECHANGE EN MILIEU RURAL

Résumé

La commission AEMR continue de structurer, en lien avec Accueil Paysan, le développement de l'accueil social à la ferme : élaboration de référence, appui aux animateurs locaux, structuration de partenariats, formations, communication. Le principal chantier thématique cette année, a porté sur l'accueil des migrants en milieu rural (cf ci-après). La commission AEMR a organisé, avec Accueil Paysan, des journées d'automne sur le thème "Le travail social et ses évolutions : quelle place pour l'accueil social à la ferme". Elles ont réuni une trentaine de personnes durant trois jours en Ille-et-Vilaine. Elles ont permis de poser la question de la professionnalisation des accueils, des nouveaux profils d'accueillants et de réinterroger nos objectifs associatifs en vue de la réécriture en 2018 du guide CIVAM /AP "Pratiquer l'accueil social à la ferme", qui livre à la fois une définition politique des activités d'accueil et des clefs pratiques pour accompagner les porteurs de projets.
Au-delà des accueils, la commission AEMR a poursuivi le travail engagé sur la diversification agricole, par une entrée juridique (voir ci-après).

Il est à noter le changement d'administrateur référent en 2017, Pierre Baudéan succédant à Jean-Claude Balbot, après 7 années passées à représenter la commission au CA.
Il est à noter également que deux groupes, les groupes GRCIVAM PACA et CIVAM 29 qui se sont engagés en 2016 sur les activités d'accueil avec la constitution d'un groupe d'accueillant ont renforcé leurs activités et poursuivent leur engagement au sein de la commission.

L'action en quelques chiffres

3 journées de rencontres automnales, 2 jours d'échange de pratiques, 2 jours de formation juridique, 2 jours de formation accueillants PJJ.

Partenaires

FNAP, Aurore, Armée du Salut, Maison de la Juine, FRCIVAM Auvergne, Semailles, FRCIVAM Occitanie, GR CIVAM PACA, CIVAM Finistère, Civam 31...

Financements

CASDAR, Fondations….

Journées annuelles de l'accueil social (2017)

Résumé

L'arrivée massive et médiatisée de personnes quittant leur pays d'origine pour venir trouver refuge en Europe a animé le débat politique et porté un focus nouveau sur le monde rural. Certains ont vu dans ces flux une opportunité de repeupler les campagnes, de maintenir des écoles ou des services dans des zones qui se désertifient... La réalité est autre, puisque beaucoup de communes volontaires pour ouvrir des centres d'accueil attendent toujours que soient orientés vers elles les demandeurs d'asile.
Dans ce contexte les réseaux de développement agricole et rural se trouvent interpellés, par leurs membres, mais aussi par des structures extérieures, qui dépassent leurs partenariats habituels. Au niveau de la tête de réseau, un long historique de travail avec des associations de la très grande précarité pour l'organisation de séjours d'accueil à la ferme, nous a confronté à des demandes nouvelles : mieux parler des provinces françaises pour désamorcer les réticences des demandeur d'asile à accepter des places d'hébergement hors des grandes agglomérations, favoriser la reconnexion avec le milieu agricole, former les accueillants aux questions migratoires... Par ailleurs nous portons depuis longtemps notre regard sur la pauvreté en milieu rural et cette réalité, prise dans un horizon international, n'est pas sans conséquence sur les mouvements migratoires.

Principales actions en 2017

En 2016 les réseaux Civam et AP actent la nécessité de réfléchir à l'accueil des populations migrantes en rural pour se positionner face à des interpellations en internes ou extérieures. En janvier 2017 un stage de 6 mois est engagé au sein du Réseau Civam. Il permet de recenser les pratiques d'accueil dans les deux réseaux. Ce recensement montre qu'aujourd'hui, si des actions sont mises en œuvre par des adhérents, elles le sont essentiellement à titre individuel et non via les associations CIVAM/AP. Il montre également l'intérêt de se regrouper pour réfléchir ces actions en lien avec les projets associatifs des deux réseaux. Un colloque a ensuite été organisé en juin 2017 pour former les adhérents CIVAM/AP, notamment sur les questions de vocabulaire, les dispositifs institutionnels, les enjeux d'actualité et les acteurs engagés sur la question. Ce colloque a montré que la question du milieu rural est aujourd'hui très peu présente dans les réflexions sur les migrations. Suite au colloque, un temps de débat est organisé à l'AG de Réseau Civam et lors des journées de l'accueil social. A cette occasion les deux réseaux décident de mettre en place un groupe de discussion composé d'administrateurs et adhérents et destiné à affiner les positions des deux réseaux et le travail qui pourrait être engagé conjointement par leurs commissions accueil social sur la question spécifique de l'accueil des migrants.

L'action en quelques chiffres
6 mois de stage
Colloque : 54 participants sur 2 jours
Actes : 500 impressions

Partenaires
Accueil Paysan, Aurore

Enregistrements et actes disponibles sur :
http://www.civam.org/index.php/actualites/595-colloque-migrations-et-milieu-rural-enregistrements-disponibles

TRANSMISSION, CREATION D'ACTIVITES AGRICOLES ET RURALES ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

En bref

La commission TCADT contribue à des campagnes vivantes en accompagnant les groupes Civam dans leur stratégie :

- De transmission et d'installation sur des fermes autonomes et économes
- De création d'activités agri-rurales durables répondant aux besoins des habitants
- De relocalisation de l'économie rurale par des projets territoriaux : filières territoriales (alimentaires et non alimentaires)

Des échanges et formations sont organisés sur les outils d'accompagnement à la création d'activité.
Des études actions sont menées pour analyser et mieux valoriser les initiatives de terrain la transmission de fermes et sur l'utilité sociale des activités agri-rurales.

Des suivi individuels et collectifs sont animés par Réseau CIVAM afin d'accompagner les groupes CIVAM dans leurs partenariats ou actions territoriales. Cela est réalisé en lien étroit avec la commission SAAT, afin que les stratégies alimentaires territoriales incluent une logique d'installation et de renouvellement générationnel.

Le coordinateur chargé des dynamiques de territoires a été mis à disposition de la commission SAAT afin de l'accompagner la construction d'actions territoriales et partenariales sur l'alimentation
En lien avec AEMR, la commission TCADT a construit partenariat avec l'Agence France Entrepreneur, pour développer la diffusion, et peut être demain l'actualisation du guide juridique sur la diversification agricole.

Les partenariats nationaux avec plusieurs membres d'inPACT et d'autres réseaux associatifs se sont renforcés sur la formation d'élus (Terre de Liens), l'installation (RENETA, CELAVAR Auvergne, FADEAR) et la transmission (FADEAR, Terre de Liens, Inter AFOCG, Atelier Paysan)

Salariés référents : David Fimat (accompagnement), Ludovic Mamdy (territoires)
Administrateurs référents : Jean Claude Moreau (territoires), Denis Lépicier (accompagnement), Jean-Claude Ebrel (transmission)
Financement : CasDAR PDA, FEADER et CGET (MCDR), AITA
Représentation : Comité National Installation Transmission, MAAF

POUR EN SAVOIR PLUS :

-Compte rendu des journées TCADT en Ardèche (intranet ou sur demande)
-Guide sur la transmission des fermes traduit en Français (réalisation FR CIVAM Bretagne) (en ligne **https://tinyurl.com/y8al8zp9** ou sur demande)

Principales actions en 2017

Exprimer l'utilité sociale des activités agri-rurales accompagnées par les CIVAM
Afin d'appuyer la connaissance et l'argumentaire des activités agri-rurales que nous accompagnons, nous avons lancé une étude en nous inspirant des méthodes d'évaluation d'utilité sociale et nous appuyant sur les territoires et individus étudiés lors du stage de Pierre Cherrier en 2016. Nous attacherons une importance spécifique à la plus-value sociale, car peu mise en avant sur les précédents travaux du réseau, mais conservons bien la triple approche économique, sociale et environnementale.
Nous avons donc étudié les différentes approches possibles pour finalement s'inspirer de l'utilité sociale, approche utilisée et développée par les acteurs du sociale pour justifier de leur utilité sociale auprès de financeurs. Nous avons fait appel à Hélène Duclos, spécialiste reconnue dans ce domaine et nous sommes appropriés ce que recouvrait ce domaine.
Nous avons dans un second temps, constitué les jalons de ce que deviendra une grille d'observation de l'utilité sociale des activités agricoles et agri-rurales. Nous avons pour cela demandé aux protagonistes de trois territoires (paysans, artisans, associés, collaborateurs, partenaires, voisins et élus) quels étaient selon eux l'apport de telle ferme ou activité artisanale sur le territoire. Ces ateliers dans le Jura, le Gard et l'Indre nous ont permis de construire les premiers jalons de la grille d'évaluation d'utilité sociale des activités agri-rurales (Dimensions, critères, sous critères). La grille doit être finalisée pour que l'évaluation d'utilité sociale d'une 15aine d'activité ait lieu en 2018.

Analyser et diffuser les expériences d'accompagnement et des partenariats sur le test d'activité
Afin de répondre aux besoins d'échanges et de mutualisation nous avons recensé et analysé un certain nombre d'expérience autour du test d'activité, à la fois dans les CIVAM, mais aussi en dehors. La mise en place d'un réseau de tuteurs en Ardèche, la constitution du premier espace test par l'AFIP Haut de France (Le Germoir), Les nids d'activité par les CIVAM bretons. De nouveaux formats d'accompagnement à la finalisation de son projet d'installation, comme le stage paysans créatif (CIAP 44) ou Pratiques Paysannes (CELAVAR Auvergne) ont également été analysé pour inspirer les groupes locaux.
Concernant les attentes des groupes vis-à-vis de la tête de réseau il a été identifié le besoin d'une prise de recul des animateurs sur l'animation de dynamiques multi acteurs d'accompagnement vers l'installation : En effet en plus des partenariats existant, de nouveaux dispositifs associatifs d'accompagnement vers l'installation sont en constitution dans plusieurs territoires (Poitou Charente, Basse Normandie, Haute Normandie, Haute Garonne). Les attentes des groupes CIVAM vis-à-vis de RENETA se situent dans la circulation et l'accès facilité des informations et questions techniques et pratiques.

L'action en quelques chiffres
2 réunions sur l'utilité sociale/ 3 ateliers collectifs locaux d'utilité sociale / 1 journée d'échange sur l'accompagnement par le test et ses partenariats /1 rencontre avec RENETA/ / 1 formation sur l'accompagnement à l'émergence de projet

Partenaires
Hélène Duclos, Hélène Tallon, CIVAM Haut Bocage, CIVAM Ardèche, FD CIVAM35, AFIP Haut de France, AFIPAR, ADAR CIVAM, CIVAM Finistère, CIVAM BIO le Serpolet, FD CIVAM du Gard, FD CIVAM Haute Garonne, FD CIVAM Drôme, FR CIVAM Bretagne, FR CIVAM Basse Normandie, Défis Ruraux

Financements
Casdar PDA

TCADT : AGIR SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR INSTALLER ET TRANSMETTRE EN AGRICULTURE DURABLE

Principales actions en 2017

Contribuer à la diversité de l'information et la communication dans les Point Accueil Installation et Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés
Afin d'améliorer l'accueil, l'orientation et l'information des porteurs de projets agricoles et notamment ceux souhaitant obtenir la Dotation Jeunes Agriculteurs (aide au démarrage) , Réseau CIVAM avec la FADEAR et les MRCJ a contribué pour inPACT à la communication et l'information sur le parcours institutionnel d'accompagnement à l'installation (souvent appelé « parcours aidé » ou encore « le 3P »). Un projet coordonné nationalement par l'Assemblée Générale des Chambres d'Agriculture en partenariat avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs. Une réussite, si elle se confirme devrait être l'abonnement des PAI à différentes revues afin de disposer d'une information plurielle et variée sur les initiatives les installations en agriculture : Transrural Initiatives devrait faire partie de ces revues

Contribuer à l'actualisation des cahiers des charges sur la labélisation des PAI, CEPPP et stage 21h
Afin de mieux prendre en compte les compétences des associations d'inPACT, la diversité des modes de conduite de l'activité agricole et l'importance des dimensions « autonomie » et « territoriale » dans son projet d'installation, Réseau CIVAM a œuvré pour renforcer l'ouverture de la labélisation à tous, pour garantir le partenariat locale et l'application du cahier des charges. Après 3 années de mise en place des CRIT les dérives constatées par les associations locales évoluent peu (conseillers PPP jamais sollicités, blocage de partenariats ou non mise en œuvre, confusion des porteurs de projets sur les formations obligatoires…). Les résultats des labélisations chez les CIVAM se traduisent par un maintien des permanences PAI et conseillers PPP dans les CIVAM bretons, la labélisation pour organiser les stages 21 dans tous les départements normands ainsi que dans certains départements de Poitou Charentes. Les ADEAR, plus représentées dans ces instances, ont semble-t-il perdu des permanences PAI, des postes de conseillers projets et le seul pôle inPACT local labélisé pour coordonner le PAI a perdu sa labélisation. Un bilan national inPACT va être réalisé. Peu de CIVAM ont positionné leur animateurs à des postes de « conseillers projet » (CIVAM BIO ex Aquitaine et CIVAM BIO Mayenne). De même le volet « post installation » des programmes de financement régionaux de l'Accompagnement à l'Installation et la Transmission Agricole (AITA) est encore peu mobilisé par les CIVAM locaux pour l'accompagnement et le suivi technique des « jeunes installés » (d'autres financements sont privilégiés).

Lancer le projet inPACT « Transmission agricole : accompagner la transition »
Afin d'imaginer des politiques publiques pertinentes sur la transmission agricole pour relever le défis du renouvellement générationnel, celles-ci doivent cibler l'enjeu d'inadéquation entre les fermes à reprendre et les projets d'installation. Incitées par un appel à projet du ministère de l'agriculture (AITA national) et légitimes par rapport aux initiatives portées leurs structures locales, plusieurs structures d'inPACT national se sont réunies pour construire et rassembler des connaissances sur le changement de système au moment de la transmission, la mise en relation cédant-repreneur et l'analyse des politiques publique. L'année 2017 a été dédiée à la défense du dossier et à l'organisation du projet. Celui se déroulera jusqu'en 2019

L'action en quelques chiffres 3 Réunions de présentation du dossier AITA avec le Ministère, 1 COPIL du projet inPACT sur la transmission, 3 réunions du groupe technique du CNIT, 3 contributions inPACT sur le cahier des charges national,

Partenaires FADEAR, InterAFOCG, Terre de Liens, Atelier Paysan, FD CIVAM 35, MRJC
Financements AITA, CASDAR PDA

Principales actions en 2017

Accompagnement stratégique des groupes CIVAM dans leurs dynamiques territoriales

Ludovic a été sollicité par la commission SAAT pour faire part de l'expérience d'accompagnement acquise par la commission TCADt et venir en appui à trois groupes CIVAM (FRCIVAM Auvergne, Civam du Carroir, Civam du Châtelleraudais) qui souhaitent s'engager dans leur territoire. Il s'est agir de préparer trois forums locaux permettant un repositionnement de ces groupes autour de l'alimentation dans leur territoire. Trois binômes administrateurs-salarié en national et en local ont été constitués pour réaliser cet accompagnement. *Ces forums auront lieu au premier semestre 2018. Les méthodes, outils et enjeux auxquels répond cette action fera l'objet d'une publication dans le cadre de la commission SAAT.*

Un quatrième groupe, non porteur d'un forum de territoire, a été sollicité par Réseau CIVAM et une association de développement local (Citoyens et Territoires Grand Est), membre de l'Unadel qui a participé à la formation organisée par Réseau CIVAM le 11 avril (cf. formation et sensibilisation d'élus, ci-dessous…). Le CIVAM Oasis s'est montré intéressé pour aborder la question agricole via les problèmes d'alimentation soulevés à l'occasion des PAT en Grand Est. Ludovic a participé à un temps de restitution de travaux sur l'alimentation en Grand Est (4 juillet) et a initié une réflexion avec les acteurs associatifs de Grand Est, Civam Oasis en premier (19 octobre). La première réunion téléphonique a permis de démarrer un travail qui aboutira, *en 2018 (15 mars), à la réalisation d'un forum des élus locaux de la Région Grand Est, sur les questions alimentaire (cadre des Projets Alimentaires Territoriaux)... et agricoles.*

L'action en quelques chiffres

Cf. Commission SAAT et ci-dessus (nombre de réunions). Ces réunions touchent globalement plus que les 4 groupes identifiés ci-dessous (rajouter le Gard, la Haute-Garonne et BLE…).

Partenaires

Citoyens et Territoires Grand Est, IUFN (Grand Est)
Communauté d'agglomération du châtelleraudais, CPIE Seuil du Poitou (Nouvelle Aquitaine)
Communauté d'agglomération du castelroussin, PNR Brenne et Civam du Carroir (Centre)
CCALF et FRCIVAM Auvergne (Auvergne)

Financements

CASDAR PDA (pour les actions préparatoires aux forums de territoire, concernant les FRCIVAM Auvergne, Poitou Charentes et le CIVAM du Carroir)
MCDR Agis (pour l'émergence d'une réflexion PAT « formation d'élus » en Grand Est)

Formation, sensibilisation d'élus au développement agricole et coopération associations/élus

A partir de la pratique de l'AFIP (2014-2015 surtout, AFIPAR essentiellement), l'année 2017 a été l'occasion de mettre sur pied une formation (11 avril, 10 stagiaires, 3 annulations), dans le cadre du projet MCDR Agis, à destination des animateurs associatifs qui veulent s'adresser aux collectivités pour stimuler un développement agricole territorial. Aucun groupe CIVAM n'a participé à la formation. En revanche, deux groupes ont été touchés par les conséquences de cette formation dès 2017 (CIVAM Oasis, Civam du Châtelleraudais : cf. accompagnement stratégique… ci-dessus).

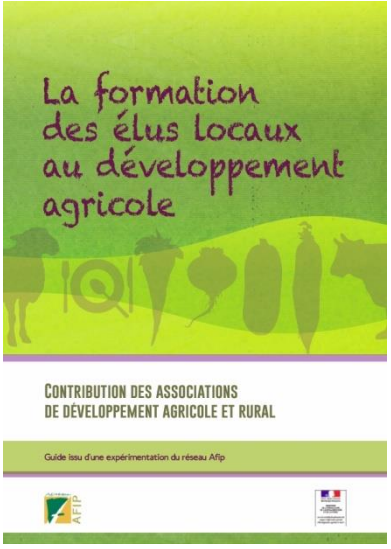

Cette formation a donné lieu à des propositions d'identification de pistes d'action et d'accompagnement (lien avec l'accompagnement stratégique). Elle a aussi été l'occasion de recenser les démarches de formation-accompagnement mises en place par les CIVAM (CIVAM Bretagne, Occitanie et Afipar) en direction des élus. Très peu de démarches se concrétisent par des formations. Les Organismes de Formation d'élus issus des partis politiques mobilisent les élus en début et fin de mandat pour des questions de prise de fonction… et de réélection. Les réalisations des associations relèvent davantage de l'accompagnement de la collectivité dans un processus de développement agricole qui lui est propre, avec les méthodes de l'éducation populaire, instillant des réflexions approfondie sur le lien entre choix politiques et réalisations concrètes.

Des pistes de formation d'agents de collectivités ont commencé à être travaillées dans le cadre de l'Unadel, avec la CNFPT. Le Centre de la Fonction Public a été sollicité pour rejoindre le pilotage de lla MCDR Terreau et proposer une formation à distance aux agents (MOOC). On n'est pas certain qu'il puisse aboutir vu les difficultés qu'a eu l'Unadel à développer son propre MOOC sur la démocratie locale.

Mi 2018, Il sortira de ces expériences un rapport synthétique relatif à l'implication des groupes CIVAM (et plus largement les associations paysannes et citoyennes) dans les partenariats avec les collectivités. Fin 2018, une synthèse des travaux sur la formation paraitra (réactualisation du guide de l'AFIP « formation d'élus »).

Deux articles ont été rédigés dans Transrural Initiatives faisant état du partenariat entre :

- une association (Les Défis Ruraux) et une collectivité (la Codah) pour former cédants et repreneurs à la transmission (janvier 2017)
- une collectivité et un groupement inter-associatif (Terre de Liens Bretagne, Agrobio 35 et la FDCIVAM 35) pour l'installation progressive d'agriculteurs et la restauration collective en Val d'Ille (janvier 2017)

Partenaires :

Terre de Liens essentiellement, Reneta dans une moindre mesure en 2017.

Financement :

MCDR Agis (sensibilisation des élus et agents des collectivités au développement agricole) et autofinancement

Principales actions en 2017

Développement économique concerté

L'année 2017 a été mise à profit pour améliorer l'outil de dynamisation territorial « Step », à partir de la pratique de l'AFIPAR et des Défis Ruraux. L'outil de capitalisation réalisé (guide méthodologique en ligne) reste en document partagé entre les animateurs de la démarche, disponible sur demande auprès de la Commission TCADt.

La réalisation d'une opération Step en Normandie au cours de l'année 2017 portera ses fruits, aboutissant à la finalisation d'une « soirée des initiatives » à La Frenaye (76) le 8 février 2018.

Les animateurs de la démarche sont l'AFIP Haut de France, l'AFIPAR et les Défis Ruraux.

Si la formation 2017 n'a pas pu avoir lieu faute de mobilisation dans les CIVAM, une formation sera reprogrammée en 2018, dans le cadre du projet MCDR Terreau, plusieurs animateurs-trices des réseaux associatifs proches s'intéressant aux dynamiques territoriales (Reneta, Fadear, Terre de Liens) s'étant déclarés intéressés l'an dernier.

Partenaires

3 groupes CIVAM ont été concernés par l'action (ci-dessus). Ils ont approfondi, par l'expérimentation et l'échange de point de vue, la méthode d'accompagnement territorial pour un développement économique concerté nommée « Step ».

Financements
CASDAR PDA, autofinancement

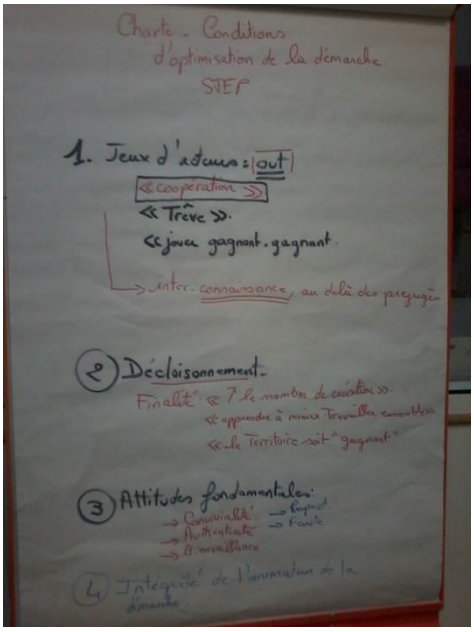

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES METIERS

En bref

Ce volet est une "création de l'automne 2016". Il a permis de regrouper nos activités concernant *"l'accompagnement de la transformation des métiers liées à la transition vers plus de durabilité"*, notamment les métiers "d'agriculteur durable" et "d'accompagnant de la transition".

Il s'agissait de

- de matérialiser cette activité comme un axe fort du Réseau et d'affirmer ses savoir-faire en la matière,
- de booster la transversalité entre gens des différentes commissions, à l'heure de la fusion...

… d'abord par la création d'un nouveau volet du Pda : l'Action 4 qu'il a ensuite fallu articuler avec

- Acction 30 000 qui démarrait
- Capvert et Collagro.

Cet axe transversal s'est centré en premier lieu sur l'accompagnement des animateurs du Réseau et notamment des nouveaux arrivants, afin qu'ils soient plus rapidement efficaces et à l'aise dans leur travail.

En 2017, nos actions essentielles :

- développement du debriefing & co-construction de situations concrètes d'accompagnement, pour et avec les animateurs du Réseau selon une méthode de résolution collective de problèmes, en tant que moyen de monter rapidement en compétences sur l'accompagnement de la transition vers + de durabilité (financement PDA4 et Acction 30 000) ;
- internalisation de compétences nécessaires à l'animation de la session de 3 jours "apprivoiser les freins au changement pour accompagner les agriculteurs vers la durabilité" qui est une de nos formations génériques pour les animateurs entrants, et sera désormais portée par 5 d'entre nous : Maÿlis, Lore, David, Romain, Jean-Marie ;
- participation à la finalisation et rendu du Casdar Innovation & Partenariat Capvert piloté par FNCuma (financement Casdar Innovation et Partenariat) ;
- (début de) capitalisation de ce que le Réseau a appris sur l'accompagnement
    - au travers d'une quinzaine de projets de recherche-action en particulier sur ces 10 dernières années (qui sera poursuivie via Collagro en 2018),
    - au travers des pratiques des groupes (via Acction 30 000)

… tout ceci, en complément de toutes les actions de formation destinées aux animateurs (voir le catalogue et ses 50 offres.)

Salariés référents : Jean Marie Lusson, Maylis Carré, Lore Blondel, Alexis de Marguerye
Administrateurs référents : Fabrice Bouin, Quentin Delachapelle, Jean Claude Moreau, Didier Roulleaux
Financements : Agence Française Biodiversité, Casdar PNDAR, CasDAR I & P, FEADER

POUR EN SAVOIR PLUS :

Sur demande : compte rendus des réunions du comité de pilotage « accompagnement », compte rendu séminaire ACCtion 30 000….
Livrables du projet Cap Vert

Echanger : vers l'essaimage des groupes d'échange des pratiques entre pairs dans les régions

Depuis 2015, Réseau CIVAM anime à l'échelon national un groupe d'échanges sur les pratiques d'accompagnement des animateurs de groupes CIVAM qui travaillent sur les systèmes de production : le groupe E-Changer. 9 animateurs de toute la France et toutes productions y participent à raison de 2 ou 3 rendez-vous par an.

Ce groupe fonctionne de manière très proche des groupes d'agriculteurs Civam, quand ils se placent en mode *"résolution collective de problème"*. En recourant à une méthode en trois temps (descriptif, diagnostic partagé, propositions) s'appuyant sur une série de dimensions déterminantes, il permet aux animateurs de se sentir rapidement plus à l'aise dans leur métier d'accompagnant.

Principales actions en 2017

En 2017, le groupe s'est réuni selon 2 modalités :

- Débriefing de situation par téléphone : après préparation en amont, quelques animateurs du groupe se retrouvent pour échanger autour d'une situation précise apporté par un des animateurs et qui lui pose question
- Rencontre annuelle en salle, sur 2 jours, à Paris : cette rencontre permet de traiter plusieurs situations à débriefer (situation passée vécue par un des animateurs du groupe) ou situation à co-construire

Par ailleurs, la méthodologie testée jusque-là par le collectif E-changer est déclinée avec la mise en place de plusieurs groupes d'échange et de débriefing,

- dans le cadre du projet Acction 30000, piloté par Réseau CIVAM
- dans le cadre de la commission SAAT de Réseau CIVAM.

L'action en quelques chiffres

3 sessions E-changer en 2017 : 2 sessions téléphoniques, 1 session sur 2 jours à Paris
Déploiement d'un groupe national vers 6 groupes régionaux

Partenaires

CIVAM de l'Oasis, CIVAM Empreinte, CIVAM DEFI 44, Réseau Cohérence, CIVAM AD 72, FRCIVAM Auvergne, FRCIVAM Limousin, GRCIVAM PACA.

Financements

Casdar PDA

Résumé

Piloté par la FNCUMA, ce projet de recherche action lauréat à l'appel à projet « Innovation et partenariat » 2013 du CasDar s'est appuyé sur une collaboration étroite avec les réseaux CIVAM et Trame, le partenariat avec la recherche (INRA - UMR Innovation) et d'autres acteurs (GABNor, Geac&sociétés, Supagro Florac, collectifs d'agriculteurs).

Les réflexions conduites au sein de CAP'VERT sur les liens entre coopérations, agroécologie et accompagnement permettent de tirer plusieurs enseignements pour les animateurs des collectifs et également pour les réseaux :

- sur des questions de fond telles que les moteurs de la transition agroécologique, les complémentarités entre différentes formes de collectifs et le caractère non linéaire des trajectoires
- sur l'accompagnement : les compétences à renforcer pour l'animation et les synergies entre les réseaux voire avec d'autres types d'acteurs.

En 2017

Concrètement, l'ensemble des réflexions et enseignements de CAP'VERT sont capitalisés dans 2 documents majeurs publiés en mai 2017 :

- un journal CAP'VERT, synthèse d'un cycle de 3 journées d'études, sur « multi-appartenance », « autonomie » et « trajectoire et temps long », qui ont permis de croiser des regards de chercheurs et d'acteurs du développement agricole et de les mettre en débat auprès d'un public élargi
- Des Clefs pour vivre et accompagner la transition agroécologique en collectif : Points de repères en soutien à la vie et à l'accompagnement des collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique, s'appuyant notamment sur l'échange entre animateurs des sites pilotes sur les 3 dimensions hétérogénéité, multi-appartenance, temps long.

La journée de restitution CAP'VERT s'est le déroulée le 11 mai 2017 à Paris. Une centaine de personnes (chercheurs, agents de développement, animateurs et membres de nos réseaux et représentants du ministère de l'agriculture) sont venus échanger autour des enseignements du projet et perspectives de poursuite.

L'action en quelques chiffres :

3 réseaux du développement agricole, 5 collectifs d'agriculteurs.

2 publications majeures disponibles auprès de Réseau CIVAM ou en ligne : http://www.cuma.fr/france/actualites/cap-vert-comprendre-et-accompagner-la-transition-agroecologique-en-collectif.

100 participants à la rencontre de clôture du 11 mai 2017.

Partenaires :

FNCUMA, TRAME, INRA UMR innovation, Gaec & sociétés, GABNor, SupAgro Florac, CIVAM Empreinte, CIVAM de l'Oasis, Cuma du Born, Bioloos, Groupe sol Vivant GEDA35

Financements

CasDar Innovation et partenariat

Résumé

Réseau CIVAM participe depuis 2015 au projet Collagro (le réseau des COLLectifs d'agriculteurs pour la transition AGROécologique) aux côtés de la FNCUMA, chef de file, TRAME, la FADEAR et la FRCIVAM Pays de la Loire. Ce projet, lauréat de l'appel à projet Mobilisation Collective pour le Développement Rural, a pour objet l'échange et la capitalisation des expériences des réseaux pour accompagner la transition vers l'agroécologie des agriculteurs.

Pour cela, plusieurs objectifs ont été définis :

- Capitaliser et analyser des expériences de collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique (Action 1)
- Capitaliser et diffuser les ressources de nos réseaux pour l'accompagnement de la transition agroécologique en collectif (Action 2)
- Etudier les politiques publics, notamment régionales, existantes et mobilisées par ces collectifs d'agriculteurs (Action 3)
- Expérimenter l'échange et la co-construction d'actions entre les différents réseaux du projet à l'échelle régionale, dans 3 régions pilotes (Action transversale)

En 2017, une nouvelle action a émergé dans le prolongement de celles déjà initiées : étudier comment les collectifs d'agriculteurs sont ou pourraient être davantage partie prenante dès la conception, la gestion et la mise en œuvre des politiques publiques agro-environnementales. Pour conduire cette étude, 6 collectifs d'agriculteurs issus de nos réseaux ont été intégrés au projet et l'analyse d'une expérience néerlandaise a été initiée.

Le 28 novembre 2017, l'ensemble des acteurs du projet se sont réunis pour une première journée d'étude qui a lancé cette étude.

L'action en quelques chiffres

4 réseaux majeurs du développement agricole et 6 collectifs d'agriculteurs
4 grandes actions et une action transversale

Partenaires

FNCUMA, TRAME, FADEAR, FRCIVAM Pays de la Loire, ADAR CIVAM, ADDEAR 42, CUMA de la Plaine de Faverge, Groupe Is'Eau, Association Combrailles énergie, GEDA de la Thiérache Ardennaise

Financements

Réseau Rural Français et Feader

ACCOMPAGNEMENT : ACCTION 30 0000

Présentation / enjeux

Envie d'agro-écologie ? Avec ACCtion 30000, Réseau Civam et ses partenaires (FRCivam, FNCUMA) s'engagent à fournir outils, méthodes, ressources et mise en réseau aux animatrices et animateurs accompagnateurs de collectifs d'agriculteurs engagés vers une agro-écologie à bas niveau de pesticides.

Principales actions en 2017

- Comité de pilotage de lancement (janvier) ; puis séminaire de lancement (avril)
- Réalisation d'une plaquette de présentation du projet et de l'action 30 000, enquêtes réseau et synthèse
- Développement de la formation continue (animation réseau, production et diffusion de catalogues)
- Mise en place d'un dispositif d'amélioration continue Mission Ecophyt'eau ; diffusion de l'outil ; capitalisation des utilisations et bilan, travaux de cahier des charges pour une interface informatique.
- Animation d'ateliers « outils – méthodes » thématiques (diagnostic, MAEC, Mission Ecophyt'eau) et décentralisés sur l'accompagnement au changement, sur 5 grandes régions.

L'action en quelques chiffres

51 participants au séminaire national
88 boites Mission Ecophyt'eau diffusée
24 animateurs participant aux ateliers régionaux « outils – méthodes pour l'accompagnement »

Partenaires :

Pour ACCtion 30000 : MAAF ; MEEM ; AFB ; FRCivam Bretagne, Pays de la Loire, Basse Normandie, Auvergne, Occitanie, PACA ; Civam Haut Bocage, FNCUMA + Accord de collaboration FNAB / Réseau CIVAM

Financements

Le tableau ci-dessous présente l'intégralité des financements du réseau issus du plan Ecophyto et aux différents échelons (national, régional, local). Le projet ACCtion permet d'accompagner l'action nationale et régionale. L'accompagnement des agriculteurs, les actions de transfert relèvent du financement local à travers les AAP GIEE, 30 000, etc.

Echelle	**Qui ?**	**Quoi ?**	**Crédits Agence Française pour la Biodiversité – 2017**
Nationale (9.3 %)	Réseau Civam	. Animation nationale . Outils, ressources pour l'accompagnement . Capitalisation	Convention directe avec l'AFB **81 966 €**
Régionale (11.9 %)	FRCivam et groupes avec missions nationales	. Mise en réseau . Formation continue . Animation Ecophyto auprès du réseau régional	Financement via Réseau Civam **68 198 €**
	2 ingénieurs territoriaux DEPHY, dont 1 sur 6 mois.	. Animation d'une équipe d'une douzaine d'Ingénieurs réseau Dephy	Conventions avec l'APCA 1.5 x 24 000 € = **36 000 €**
Locale (78.8 %)	24 Groupes locaux « Dephy »	. Accompagnement des agriculteurs . Production de références « système » . Actions de communication	Financement via les chambres régionales d'agriculture 24 x 20 000 € = **480 000 €** (estimation)
	17 Groupes locaux « 30000 »	. Accompagnement des agriculteurs	Financement via l'agence de l'eau 17 x 12 500 € = **212 500 €** (estimation)
	Total		878 664 €

Résumé

Différents groupes Civam mettent en œuvre, en réponse aux besoins du terrain, des actions tournées vers les femmes : groupes d'échanges féminins, accompagnement à la création d'activités agri-rurales, réflexions sur la place des femmes sur les fermes, formations non mixtes, actions de communication... Des animateurs se déclarent isolés sur ces actions et sont en demande d'échange de pratiques et de formations nationales. Par ailleurs, les groupes d'agricultrices existants souhaitent se rencontrer entre eux. Plusieurs souffrent d'un manque de reconnaissance localement et attendent des rencontres nationales la mise en valeur de leurs actions locales.

Réseau CIVAM a été à plusieurs reprises interpellé par ses membres sur les enjeux spécifiques de l'accompagnement des femmes en agriculture. En parallèle l'AFIP a piloté en 2014-2015 un projet de recherche-action visant à analyser les contributions des agricultrices au renouvellement des métiers agricoles (CARMA). Les partenaires ont souhaité poursuivre ce travail en répondant à la Manifestation d'Intérêt sur l'Appel à Projets Innovation et Partenariat avec un projet CARMA II, qui n'a pas été reçu favorablement par le jury et a été abandonné. Suite à cela, et en s'appuyant sur l'opportunité offerte par la fusion, Réseau CIVAM a pris la décision de plutôt se recentrer sur une réflexion interne et de créer une dynamique de travail nationale autour du sujet femmes et agriculture.

Le choix a été fait de ne pas créer de commission spécifique à la question du genre, et, s'il n'existe pas de désintérêt pour la question du genre en agriculture, il reste encore une zone d'ombre sur la manière dont se positionne le réseau sur cette question et sur la manière dont il souhaite la porter. L'idée aujourd'hui est de prendre le temps de créer une culture de réseau sur le sujet des femmes en agriculture, se familiariser avec un certain nombre de notions et définir ce que le réseau souhaite porter collectivement.

Principales actions en 2017

Ainsi, dans cette démarche, Réseau CIVAM a réalisé :

- Un premier recensement des actions menées dans les civam a été réalisé début 2017
- Une journée en février pour présenter le projet CARMA, quelques travaux de chercheurs, les résultats du recensement réalisé et quelques actions locales
- Une journée de réflexion sur la question de la non-mixité, abordée, testée et/ou appropriée par plusieurs groupes au sein du réseau.

L'action en quelques chiffres

1 recensement des actions des groupes sur la question des femmes en agriculture : une quinzaine d'actions diversifiées recensées menées par une quinzaine de groupes
1 journée de rencontre partenariale réunissant 20 personnes
1 journée de rencontre interne avec 15 personnes et 7 groupes (CIVAM Défis 44, FRCIVAM Auvergne, ADAGE 35, CIVAM du Finistère, CIVAM de l'Ardèche, FDCIVAM 31, AFIP Haut-de-France)

Partenaires

CIVAM Défis 44, FRCIVAM Auvergne, ADAGE 35, CIVAM du Finistère, CIVAM de l'Ardèche, FDCIVAM 31, AFIP Haut-de-France, GRCIVAM PACA, Semailles, CIVAM de la Drôme, FRCIVAM Languedoc-Roussillon, FRCIVAM Auvergne, FD CIVAM 35 CIVAM du Haut Bocage, FD CIVAM Haute-Garonne, CIVAM du Gard, ISARA, WECF, ADAR CIVAM, FRCIVAM Bretagne, ENSAT, Université Paris 13, Solstice, CFPPA Carmejane, Interafocg, GAEC et Société, ENFA

Financements

CASDAR

VIE ASSOCIATIVE DE RESEAU CIVAM

Assemblée générale

- AG de Réseau CIVAM le 13 juin 2017 au Palais de la Femme à Paris (11ème). Deux ateliers de réflexion ont animé l'après-midi, le premier sur le thème de « migrations et développement rural » et le second sur « enjeux de communication interne et externe ».
- Suite à cette AG, le conseil d'administration a été profondément renouvelé avec l'élection de 17 administrateurs/trices dont 10 nouveaux membres auxquels s'ajoutent deux nouvelles représentantes des salarié.es. Le représentant de l'Etat reste Eric Demmerlé, chef du bureau de l'Action Territoriale au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Conseil d'Administration

- Le Conseil d'Administration s'est réuni le 5 janvier, 06 avril, 1er juin, 18 juillet, les 10 et 11 octobre et le 14 décembre.

Bureau

- Le Bureau s'est réuni, majoritairement par téléphone, en moyenne toutes les 3 semaines.

Réunion des délégués du personnel

Suite à la fusion, le nombre de salarié.es de l'équipe technique est passé à 17 ce qui a rendu obligatoire l'élection d'un.e délégué.e du personnel. Cette dernière a été organisée en juin 2017 avec la désignation de Mélanie Théodore en tant que titulaire et de Chloé Marie en qualité de suppléante. Depuis le mois de septembre, conforment au code du travail, une réunion s'est tenue chaque mois en présence du Président de Réseau CIVAM.

Commission Paritaire

La commission Paritaire a été renouvelée à l'AG du 13 juin pour le collège des salarié.es et en décembre pour le collège des employeurs. Sont donc membres de cette commission, au titre des salarié.es, Sophie Pattée (CIVAM 29), François Marcadé (GRCIVAM PACA), Stéphanie Heuzé (Défis Ruraux), Corinne Mellet (FRCIVAM Auvergne) et au titre des employeurs, Pierre Baudéan, Maryse Degardin, Benoît Porteilla.

Mutuelle

Dans la perspective de la généralisation de la complémentaire santé, 12 réseaux nationaux œuvrant dans le champ du développement agricole se sont associés pour proposer à leurs membres et leurs partenaires un contrat cadre frais de santé. A l'issue d'un appel d'offres lancé à l'été 2015, le groupe AGRICA a été retenu. Réseau CIVAM a accompagné la mise en place de la mutuelle « employeur » obligatoire pour le réseau en se chargeant des négociations avec les mutuelles. Réseau CIVAM a participé à toutes les réunions avec AGRICA pour améliorer la qualité du service.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Quentin DELACHAPELLE (Président)
- Benoit DROUIN (Trésorier)
- Fabrice BOUIN (Secrétaire)
- Thierry LEMAITRE (membre du Bureau)
- Pierre BAUDEAN (membre du Bureau)
- Denis LEPICIER (membre du Bureau)
- Maryse DEGARDIN
- Jean Claude MOREAU
- Nathalie BARTHE
- Cédric DEGUILLAUME
- Antoine DELAHAIS
- Geneviève BIDAUD
- Aurélien LERAY
- Isabelle CONNAN
- Benoit PORTEILLA
- Julie DESPUJOLS
- Jacques MORINEAU
- Antoine BITEAU (suppléant)
- Laure COURGEAU (représentante des salarié.es)
- Anne-Gaud MILLORIT (représentante des salarié.es)
- Fabienne BOIS (représentante suppléante des salarié.es)
- Antoine Carlin (représentant suppléant des salariés)
- Eric DEMMERLE (représentant de l'Etat)

Le Conseil d'Administration a également désigné des réfèrent.es en dehors des administrateurs nationaux pour assurer le pilotage d'actions ou de projets :

- Joël RESTIF pour l'observatoire technico économique
- Jean-Claude Balbot pour le projet AcceCible
- Françoise Follet Sinoir pour ADMéd
- Jean-Claude Ebrel pour installation / transmission
- Jérôme Ménard pour l'ITAB
- Didier Roulleaux pour Ecophyto

MEMBRES DU RESEAU CIVAM

En 2017, le nombre d'adhérents est de 129 groupes locaux ou régionaux répartis sur 52 départements et 13 régions.

ASS DE PROD DE HARICOTS MAIS
CIVAM AGROBIO GIRONDE
BLE CIVAM BIO
CIVAM AGROBIO 47
CIVAM AGROBIO BEARN
CIVAM BIO DES LANDES
CIVAM FERTIL
CIVAM PAYS DE FEBUS
CIVAM PPML
CIVAM STE COLOMBE DE VILLENEUVE
FDCIVAM 64
CIVAM APICOLE DU VELAY
CIVAM ST GERVAIS D'AUVERGNE
FRCIVAM AUVERGNE
GD CIVAM HAUTE LOIRE
ACCUEIL PAYSAN 35
ADAGE
CEDAPA
CIVAM 29 (FINISTERE)
FD CIVAM 35
FRCIVAM BRETAGNE
TERRE DE LIENS BRETAGNE
CIVAM AD 56
CIVAM ADAR
CIVAM CHASSIGNOLES
CIVAM D'ARDENTES
CIVAM DE BUZANCAIS-LEVROUX
CIVAM DE VALENCAY/ PAYS DE BAZELLE
CIVAM VATAN/LES BORDES
FRCIVAM CENTRE
GDCIVAM CHER
CIVAM DU CARROIR
CIVAM DE L'OASIS
CIVAM BIO LE SERPOLET
CIVAM APICOLE DU GARD
CIVAM BIO 34
CIVAM BIO 11
CIVAM SOUS PYRENEEN
FD CIVAM DU GARD
CIVAM VIDOURLE
CIVAM RACINES 34
CIVAM CHANVRE GARDOIS
CIVAM RACINES 30-48
CIVAM REGION LAGRASSE
FRCIVAM OCCITANIE
CIVAM RACINE 11
CIVAM DU LAURAGAIS
CIVAM EMPREINTE
FERMIERS ET VIGNERONS HAUT CABARDI
CIVAM LA FARINE DU MEJEAN
CIVAM BIO 46
ADAPA
AGROBIO 19
CEDEPA
FRCIVAM LIMOUSIN
LO SANABOA
PPHC
APABA
CIVAM BIO D'ARIEGE (09)
CIVAM SEMAILLES
FDCIVAM 31
PROMMATA 2 ARIEGE
Les fermiers de l'Aveyron
CIVAM PROMO TERROIR TARNAIS
ASSO NATIONALE CIVAM FERMIER
CIVAM DE LOMME
ADAC
ARADEC
CIVAM APAD
CIVAM AREAS
CIVAM DE LA ROUVRE
FRCIVAM BASSE NORMANDIE
ACBM
CIVAM APN
LES DEFIS RURAUX
NOS PAYSANS NORMANDS
AGRIBIO 04
AGRIBIO 84
AGRIBIO 06
CIVAM APICOLE 06
CIVAM DE CAVAILLON
Groupement des oléiculteurs 84
FD CIVAM 84
FD CIVAM 04
Groupt Oléiculteurs de Haute Provence
Groupt Oléiculteurs des Bouches du Rhô
GRCIVAM PACA
CIVAM AD 49
CIVAM AD 72
CIVAM AD 53
CIVAM BIO MAYENNE
CIVAM DEFIS
FDCIVAM 44
FDCIVAM 53
FRCIVAM PAYS DE LA LOIRE
GRADEL
GRAPEA CIVAM 85
HEN - Habitats et Energies Naturels
IACA
MANGER BIO 53
SYNERGIES 53
TERRE DE PARTAGE
VITAL
AFIPAR Poitou Charente
CIVAM DE CHARENTE LIMOUSINE
CIVAM DU HAUT BOCAGE
CIVAM DU MARAIS MOUILLE
CIVAM DU PAYS DE CHATELLERAULT
CIVAM DU PAYS DE MONTMORRILLON
CIVAM DU PAYS RUFFECOIS
CIVAM SEUIL DU POITOU
CIVAM SUD CHARENTE
FRCIVAM POITOU CHARENTES
AFOCG 01
CILDEA
FDCIVAM DROME
FRCIVAM RHONE ALPES
TERRE D'ENVIES
FD CIVAM 07
EN AVANT LA DROME DES COLLINES
ALPAD
SEGRAFO OUEST
ALTER'ENERGIES
GABB 49 (GABB ANJOU)
GAB 85
AFIP HAUTS DE FRANCE
VENTS CITOYENS
AGROF'ILE
LE HARICOT MAGIQUE

MOYENS HUMAINS ET ORGANISATION

Présentation

L'équipe salariée de Réseau CIVAM a augmenté avec 16 ETP (contre 14,75 en 2016). Cette hausse s'explique par la confirmation du projet ADMéd et la mise à disposition d'un mi-temps pour la cellule d'animation Ecophyto d'une part et par la surcharge de travail sur les systèmes herbagers. L'équipe technique s'est réunie chaque mois sur cette première année afin de favoriser l'interconnaissance de chaque poste. Un séminaire d'équipe s'est tenu en juillet 2017 afin de dresser un bilan à mi année, de réfléchir aux évolutions possibles pour mieux préciser les missions et de faire une analyse de pratiques et de situations.

Actions en 2017

Il y a eu la mise en place des réunions de délégués de personnel qui permettent d'instaurer un dialogue mensuel entre l'équipe salariée et l'employeur sur les conditions de travail. En complément, le Bureau a validé la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psycho-sociaux avec l'appui de l'agence régionale d'amélioration des conditions de travail (ARACT). L'objectif est de décliner un plan d'actions pour réduire les risques au travail (stress, surcharge...) et d'amorcer la réalisation d'un document unique d'évaluation des risques professionnels.

Mouvements

L'équipe nationale a accueilli Laurie Barant en février 2017 pour prendre le poste de coordinatrice « alimentation et concertation » à Paris et Alexis Meyer en avril 2017 pour compléter la charge de travail sur les systèmes pâturants et l'évaluation.

L'équipe salariée nationale au 31 décembre 2017

Paris

- Vincent DULONG, Directeur
- Goulven LE BAHERS, Coordinateur National SPEA
- Awa KEITA, Responsable administrative
- Ghenima AIT OUAZZOU, Assistante
- Chloé MARIE, Coordinatrice Alimentation et territoire, communication
- Mélanie THEODORE, Coordinatrice AEMR
- David FIMAT, Coordinateur TCADT
- Ludovic MAMDY, Coordinateur TCADT
- Laurie BARANT, Coordinatrice Alimentation et concertation
- André CHALOPIN, Bénévole

Cesson Sévigné

- David FALAISE, coordinateur ADGO et en charge du suivi de l'exécution budgétaire
- Jean Marie LUSSON, Coordinateur Accompagnement
- Romain DIEULOT, Coordinateur Systèmes Pâturants et Évaluation
- Mélissa DUMAS, Coordinatrice Grande Culture Econome
- Alexis MEYER, Coordinateur Systèmes Pâturants et Évaluation
- Alexis DE MARGUERYE, Coordinateur Ecophyto et plaidoyer

Lyon / Valence

- Lore BLONDEL, Coordinatrice ADMM
- Maÿlis CARRE, Coordinatrice ADmed

MOYENS FINANCIERS

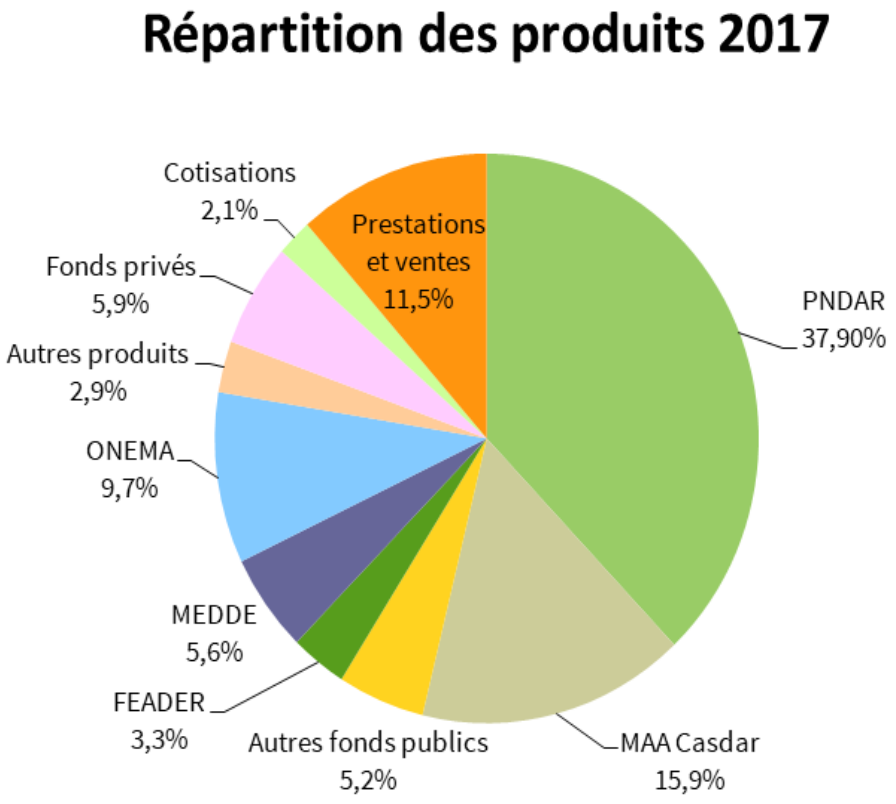

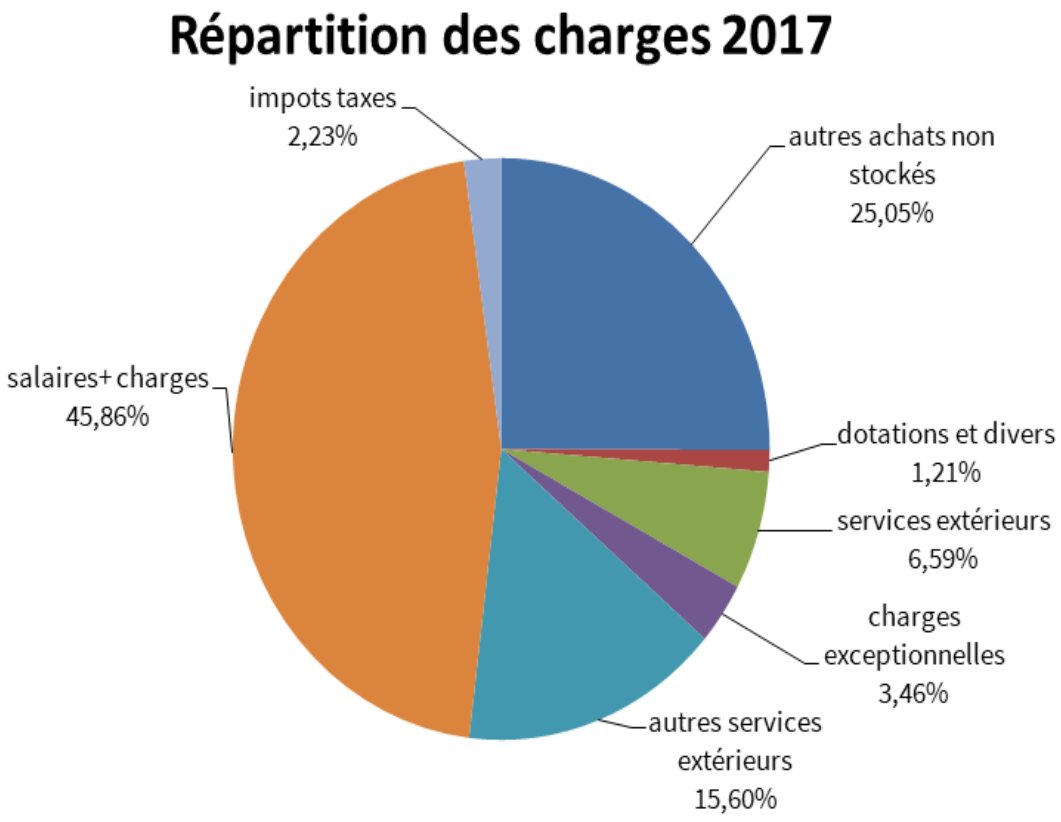

Siège social
58 Rue Régnault
75013 PARIS
Tél : 01 44 58 88 98
Email : contact@civam.org

Pôle Agriculture Durable Grand Ouest (ADGO)
17 Rue du Bas Village
CS 37725
35577 CESSON SEVIGNE
Tél : 02 99 77 39 25

Pôle Agriculture Durable Méditerranée (ADméd)
58 Rue Raulin
69007 LYON
Tél : 06 44 08 79 59

Pôle Agriculture Durable Moyenne Montagne (ADMM)
17 Avenue Félix Faure
26000 VALENCE
Tél : 06 41 16 62 27

Pôle Ressources pour l'accompagnement
19 Place de l'église,
56 220 PEILLAC
Tél : 09 64 33 30 71

Pôle Transition agro-environnementale
4 Rue de la résistance
44 390 SAFFRE
Tél : 09 66 88 65 05

www.reseaucivam.org